LADAPT

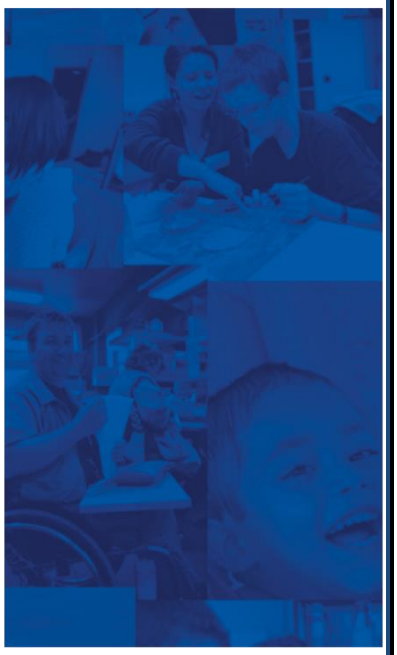

www.ladapt.net

Comptes annuels
31 décembre 2021

Pantin, le 20 avril 2022

Association loi 1901, reconnue d'utilité publique

SOMMAIRE

BILAN ACTIF 4
BILAN PASSIF 6
COMPTE DE RÉSULTAT 8
FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE 12
PRINCIPES ET MÉTHODES 14
Description de l'objet social, de la nature et du périmètre d'activité de LADAPT 14
Référentiel comptable 14
Règles générales 14
Rappels sur l'évolution du référentiel comptable depuis 2020 15
REGLES ET METHODES COMPTABLES 16
Compléments d'informations relatifs à l'actif du bilan : 16
Immobilisations / Amortissements 16
Immobilisations incorporelles et corporelles 16
Immobilisations financières, valeurs mobilières de placement 18
Stocks 18
Créances 18
Valeurs Mobilières de Placement 18
Disponibilités 18
Compléments d'informations relatifs au passif du bilan : 18
Fonds propres 18
Subventions d'investissement 19
Les provisions pour risques et charges 19
Baux locatifs 20
Engagement pour indemnité de départ à la retraite 20
ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS 2021 21
INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN 22
ANNEXE 1 : Variation des immobilisations 23
ANNEXE 2 : État des échéances des créances 25
ANNEXE 3 : Produits à recevoir 26
ANNEXE 4 : Trésorerie disponible 27
ANNEXE 5 : Variation des fonds propres 28
ANNEXE 6 : Réserves 29
ANNEXE 7 : Subventions d'investissement 31
ANNEXE 8 : Provisions réglementées 32
ANNEXE 9 : Provisions pour risques et charges 33
ANNEXE 10 : Fonds dédiés 34
ANNEXE 11 : État des échéances des dettes 36
ANNEXE 12 : Charges à payer 37
INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT 38

ANNEXE 13 : Ressources 39
Autres informations sur le compte de résultat 41
AUTRES INFORMATIONS 43
ANNEXE 14 : Contributions volontaires en nature 44
ANNEXE 15 : Engagements hors bilan relatifs aux crédits-baux et locations longue durée 45
ANNEXE 16 : Hypothèques 46
ANNEXE 16 Bis : Fonds reportés liés aux legs et donations et impacts sur le résultat 47
Autres informations 50
ANNEXE 18 : Compte d'emploi des ressources 51

BILAN ACTIF

BILAN AU 31/12/2021 - ACTIF

ACTIF en K€	Annexes	2021			2020	VARIATION 2021 / 2020
		BRUT	Amort. Prov.	Net	Net	
Actif immobilisé :	1					
Immobilisations incorporelles		**5 014**	**3 103**	**1 911**	**1 721**	**190**
Frais d'établissement		232	121	111	126	-15
Frais de recherche et de développement		4	0	4	4	-
Donations temporaires d'usufruit		0	0	-	0	-
Concession, brevets, licences, marques, procédés, logiciels. droits et valeurs similaires		3 543	2 731	812	606	206
Autres immobilisations incorporelles		1 072	251	821	858	-37
Immobilisations incorporelles en cours		163	0	163	81	82
Av et aco Immobilisations incorporelles en cours		0	0	0	46	-46
Immobilisations corporelles		**208 452**	**119 582**	**88 871**	**81 109**	**7 762**
Terrains		7 875	2 088	5 787	3 744	2 042
Constructions		149 969	79 298	70 672	66 642	4 030
Installations techniques, matériels et outillage industriels		28 513	22 796	5 718	5 111	607
Autres immobilisations corporelles		21 411	15 400	6 010	5 169	842
Immobilisations grevées de droits		0	0	-	-	0
Immobilisations corporelles en cours		623	0	623	419	204
Av et aco Immobilisations corporelles en cours		61	0	61	24	37
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		0	0	-	0	-
Immobilisations financières (2)	2	**11 609**	**0**	**11 609**	**10 941**	**668**
Participations		1	0	1	1	0
Créances rattachées à des participations		0	0	-	-	-
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille		0	0	-	-	-
Autres titres immobilisés		631	0	631	373	258
Prêts		7 934	0	7 934	7 699	236
Autres		3 042	0	3 042	2 868	174
TOTAL I	1	**225 076**	**122 685**	**102 391**	**93 771**	**8 620**
Actif circulant						
Stocks et en-cours		590	0	590	703	-113
Avances et acomptes sur commandes	2	271	0	271	324	-53
Créances (3)	2	**37 320**	**1 040**	**36 280**	**28 680**	**7 600**
Créances - Redevables, clients et cptes rattachés		18 142	834	17 308	14 636	2 672
Créances reçues par legs et donations		115	0	115	49	66
Personnel et comptes rattachés		358	0	358	279	79
Organismes sociaux		882	0	882	947	-66
Etat et autres collectivités publiques		3 584	0	3 584	613	2 971
Débiteurs divers		14 239	206	14 032	12 154	1 878
Valeur mobilière de placement	4	**27 536**	**0**	**27 536**	**27 536**	**0**
Disponibilités	4	**64 218**	**0**	**64 218**	**54 309**	**9 909**
Charges constatées d'avance (3)	2	**1 500**	**0**	**1 500**	**1 659**	**-158**
TOTAL II		**131 436**	**1 040**	**130 396**	**113 211**	**17 185**
Charges à repartir sur plusieurs exercices		130	0	130	140	-10
TOTAL III		**130**	**-**	**130**	**140**	**-10**
TOTAL GENERAL (I + II + III)		**356 642**	**123 725**	**232 917**	**207 122**	**25 795**
(1) Dont droit au bail						
(2) Dont à moins d'un an (brut)				252	249	3
(3) Dont à moins d'un an (brut)				37 191	30 662	6 529
ENGAGEMENTS REÇUS						
Legs nets à réaliser :						
- acceptés par les organes statutairement compétents						
- autorisés par l'organisme de tutelle						
Dons en nature restant à vendre						

BILAN PASSIF

BILAN AU 31/12/2021 - PASSIF

PASSIF en K€	Annexes	2021	2020	VARIATION 2021 / 2020
Fonds propres				
Fonds propres sans droit de reprise	5	**20 942**	**20 900**	**42**
Fonds propres statutaires		0	-	0
Fonds propres complémentaires		20 942	20 900	42
Fonds propres avec droit de reprise	5	**3 668**	**927**	**2 741**
Fonds propres statutaires		0	-	0
Fonds propres complémentaires		3 668	927	2 741
Ecart de réévaluation	5	1 239	1 239	0
Réserves				
Réserves pour projet de l'entité	5-6	87 278	78 045	9 233
Dont réserves des activités SMS sous gestion contrôlée		*45 340*	*37 699*	*7 641*
Report à nouveau	5	-28 019	-30 535	2 516
Dont report à nouveau des activités SMS sous gestion contrôlée		*-4 337*	*-5 805*	*1 467*
Excédent ou déficit de l'exercice	5	6 078	10 687	-4 609
Dont résultat des activités SMS sous gestion contrôlée		*4 614*	*7 520*	*-2 906*
SITUATION NETTE	5	**91 186**	**81 264**	**9 922**
Subventions d'investissement	5-7	9 236	8 474	763
Provisions règlementées	5-8	7 721	6 435	1 286
TOTAL I		**108 144**	**96 172**	**11 971**
Fonds reportés ou dédiés				
Fonds reportés liés aux legs et donations	16 bis	73	76	
Fonds dédiés	10	34 880	29 533	
TOTAL II		**34 952**	**29 609**	**5 344**
Provisions	9	**13 326**	**14 055**	**-729**
Provisions pour risques		3 865	3 775	91
Provisions pour charges		9 460	10 280	-820
Dettes (1)	11	**71 941**	**62 730**	**9 211**
Emprunts et dettes assimilées (2 + 3)		33 637	27 965	5 672
Concours bancaires		0	-	0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		34	80	-46
Fournisseurs // Redevables et comptes rattachés		9 724	8 499	1 225
Personnel et comptes rattachés		10 649	8 489	2 160
Organismes sociaux et comptes rattachés		13 608	12 680	927
Etat et collectivités publiques		1 263	1 212	51
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		806	1 000	-193
Autres dettes		2 219	2 804	-586
Produits constatés d'avance (1)	11	**4 555**	**4 556**	**-1**
TOTAL III		**89 821**	**81 341**	**8 480**
TOTAL GENERAL (I + II+ III)		**232 917**	**207 122**	**25 795**
(1) Dont à plus d'un an		30 531	25 284	5 247
Dont à moins d'un an		45 964	43 489	2 475
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		-	-	-
(3) Dont emprunts participatifs		-	-	-
ENGAGEMENTS DONNES				

COMPTE DE RÉSULTAT

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2021

en K€	Annexes	2021	2020
PRODUITS D EXPLOITATION			
Cotisations	13	**24**	**21**
Ventes de biens et services	13	**21 342**	**19 023**
Ventes de biens, marchandises et produits fabriqués		2 676	2 242
dont ventes de dons en nature		-	-
Prestations de services		18 667	16 780
dont parrainages		-	-
Produits de tiers financeurs		**206 233**	**195 245**
Concours publics et subventions d'exploitation	13	205 971	194 932
Versements des fondateurs ou consommation de la dotation consomptible		-	-
Ressources liées à la générosité du public	13	243	302
dont dons manuels		135	110
dont Mécénats		15	183
dont Legs, donations et assurances vies		92	10
Contributions financières	13	19	10
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		**3 775**	**4 217**
Utilisation des fonds dédiés		**4 160**	**2 957**
Autres produits	13	**13 593**	**13 968**
TOTAL I		**249 128**	**235 431**
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises		1 861	2 298
Variation de stock		112	-189
Autres achats et charges externes		58 916	50 804
Aides financières		-	2
Impots, taxes et versements assimiltés		13 373	11 560
Salaires et traitements		106 466	101 603
Charges sociales		44 650	42 123
Dotations aux amortissements et dépréciations		9 068	8 716
Dotations aux provisions		3 258	4 868
Reports en fonds dédiés		8 774	5 690
Autres charges		460	217
TOTAL II		**246 936**	**227 692**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		**2 192**	**7 739**
PRODUITS FINANCIERS			
De participation		-	-
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		305	237
Autres intérêts et produits assimilés		101	88
Reprises sur provisions, dépréciations et transfert de charge		-	-
Différences positives de change		-	-
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		-	-
TOTAL III		**406**	**325**
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		-	-
Intérêts et charges assimilées		774	879
Différences négatives de change		-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		-	0
TOTAL IV		**774**	**879**
RESULTAT FINANCIER (III-IV)		**-367**	**-554**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV)		**1 825**	**7 185**

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2021

en K€	Annexes	2021	2020
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV)		**1 825**	**7 185**
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion		844	950
Sur opérations en capital		5 273	4 634
Reprises sur provisions, dépréciations et transfert de charge		359	103
TOTAL V		**6 476**	**5 687**
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion		529	1 561
Sur opérations en capital		1 340	132
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		312	460
TOTAL VI		**2 181**	**2 153**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		**4 295**	**3 534**
Participation des salariés aux résultats (VII)		-	-
Impôts sur les bénéfices (VIII)		42	32
Total des produits (I+III+V)		**256 010**	**241 443**
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)		**249 933**	**230 756**
EXCEDENT OU DEFICIT		**6 078**	**10 687**
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature		13	-
Prestations en nature		609	349
Bénévolat		235	224
TOTAL CVEN	**14**	**857**	**573**
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature		-	-
Mises à dispositions gratuite de biens		13	0
Prestations en nature		609	349
Personnel bénévole		235	224
TOTAL	**14**	**857**	**573**

Est présenté ci-dessous le résultat de l'exercice pour les différents secteurs d'activités de LADAPT :

RESULTATS PAR SECTEUR (en K€)	2021	2020
GESTION CONTROLEE (MS +SANITAIRE)	4 396	9 480
GESTION PROPRE (ESAT CO + ACTIONS CONVENTIONNELLES)	1 681	1 207
Résultat	**6 078**	**10 687**

	2021	2020
SANITAIRE	-217	1 960
MEDICO-SOCIAL	4 614	7 520
ESAT COMMERCIAUX	128	475
ACTIONS CONVENTIONNELLES	1 553	732
TOTAL	**6 078**	**10 687**

TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT EFFECTIF GLOBAL DE L'ENTITE

	2021	2020
RESULTAT COMPTABLE	**6 078**	**10 687**
Reprise du résultat antérieur	246	294
EXCEDENT OU DEFICIT EFFECTIF GLOBAL	**6 324**	**10 981**
Dont résultat effectif sous gestion propre	1 681	1 207
Dont résultat effectif sous gestion contrôlée	4 643	9 774

FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

L'objectif de ces états financiers est de vous présenter en détail les comptes de LADAPT pour l'année 2021. Leur lecture est impactée encore par la situation sanitaire actuelle liée à la COVID 19 qui a une incidence sur l'activité, et sur des charges et produits, incidence plus mesurée que l'an dernier.

Les états financiers tiennent compte de la réforme du plan comptable associatif : la comparabilité 2020 / 2021 en est facilitée cette année.

Evolution de périmètre :

LADAPT poursuit en 2021 son développement, avec la reprise des dispositifs suivants au 1er janvier 2021 :

- Intégration par fusion absorption des établissements de l'association APG en Ile de France, regroupant un CMPP (centre médico psycho pédagogique) et un SESSAD dans le Val d'Oise. Par cette opération, LADAPT renforce sa présence dans le champ de la santé mentale. L'impact dans les comptes annuels est de 1,9 M€.

- Reprise par apport partiel d'actif des dispositifs SAISMO et DSI dans la Manche, activités permettant de poursuivre le développement de l'association vers en faveur de l'autisme. L'impact dans les comptes annuels est de 0,3 M€.

Une nouvelle autorisation pour un SAMSAH a également été obtenue à Saint Lô.

Mesures de revalorisation salariale :

Suite à la crise sanitaire et au besoin de reconnaitre les métiers et l'engagement des professionnels des secteurs sanitaire et médico-social, une série de mesures de revalorisation salariale sont mises en œuvre en 2021 :

- Tout d'abord, les médecins des établissements sanitaires voient leurs rémunérations bénéficier d'une prime Ségur, applicable au 1er juin 2021. A ce jour les dotations correspondantes ont été perçues sauf pour Briastre (en attente de la dernière notification 2021).

- Dans les établissements médico-sociaux, une partie des professionnels (filières soignantes et éducatives) voit sa rémunération bénéficier des accords Laforcade. LADAPT choisit d'appliquer ces mesures en anticipation de la réception des dotations correspondantes, au 1er novembre 2021.

- Suite aux annonces gouvernementales, LADAPT met en œuvre les dispositions d'indemnité inflation pour tous les collaborateurs respectant les critères de rémunération correspondants.

- Enfin, une prime PEPA est versée pour tous les professionnels de l'association.

Pour rappel, en 2020 avaient déjà été octroyées des mesures de revalorisation salariale pour le personnel non soignant des établissements sanitaires. LADAPT avait également versé la prime COVID pour l'ensemble de ses salariés.

Point sur la situation des établissements de la Vallée de Montmorency :

Le contentieux de LADAPT avec l'association Le Colombier en lien avec le transfert des établissements de la Vallée de Montmorency (Val d'Oise) connait de nouvelles avancées.

En effet, par arrêté n°2021-1 du 26 avril 2021 et sur le fondement des articles L.313-19 et R.314-97 du Code de l'action sociale et des familles, **le président du Conseil départemental du Val d'Oise, le Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Ile de France et le Préfet du Val d'Oise ont décidé que le Colombier devait reverser à LADAPT les actifs représentatifs des subventions, résultats et réserves sous contrôle de tiers**

financeurs, provisions pour risques et charges, provisions réglementées et fonds dédiés, soit un montant de :

- **1,5 M€ au titre des établissements de compétence du Conseil départemental ;**
- **4,5 M€ au titre des établissements de la compétence de l'Agence Régionale de Santé.**

Par une requête enregistrée le 20 juillet 2021 devant le Tribunal administratif de Cergy Pontoise l'association Le Colombier conteste la légalité de l'arrêté précédemment mentionné n°2021-1 du 26 avril 2021 et sollicite son annulation. Cette procédure en contestation de légalité de l'arrêté a pour conséquence de bloquer toute demande d'exécution de l'arrêté devant le juge judiciaire.

Cette circonstance qu'un recours au fond en annulation ait été introduit devant le Tribunal administratif rend la nature de la créance incertaine et fait échec à la procédure de recouvrement forcé par l'auteur de l'arrêté. La dévolution ne peut donc pas, en l'état actuel de la procédure en cours, être réalisée.

LADAPT s'est constituée devant le Tribunal administratif et a sollicité son intervention volontaire dans cette procédure. Celle-ci est actuellement pendante.

Dans ce contexte, au 31/12/2021, aucun règlement en lien avec l'arrêté n°2021-1 du 26 avril 2021 n'a été réalisé par le Colombier. Du fait de cette situation, la dévolution des éléments d'actif et de passif des établissements concernés n'a pu être comptabilisée sur l'exercice 2021.

Chiffres clefs

Le résultat comptable des activités de LADAPT ressort pour l'année en excédent à hauteur de 6,1 M€ dont :

- 4,4 M€ sur les activités de gestion contrôlée soit une baisse de 116 % par rapport à 2020
- 1,7 M€ sur les activités de gestion propre soit + 28 % par rapport à 2020

Ce résultat se décompose de la façon suivante :

- 2,2 M€ de résultat d'exploitation
- -0,4 M€ de résultat financier
- 4,3 M€ de résultat exceptionnel

Enfin, le bilan s'établit à 233 M€, en progression de 12 % par rapport à 2020, notamment en lien avec les évolutions de périmètre et les excédents des établissements sanitaires et médico-sociaux.

Le compte de résultat et le bilan 2021 sont commentés en détail ci-après.

PRINCIPES ET MÉTHODES

Description de l'objet social, de la nature et du périmètre d'activité de LADAPT

LADAPT est une association d'utilité publique ayant pour objet, comme stipulé dans ses statuts :

- D'inspirer et de susciter les réformes de structures sociales et de soutenir toute initiative destinée à favoriser l'insertion sociale et professionnelle, des personnes (enfants ou adultes) malades, handicapées ou en grandes difficultés d'insertion ;
- De créer et d'administrer toute structure susceptible de favoriser cette action ;
- De soutenir l'étude et la recherche concernant tous les problèmes de réadaptation et d'insertion sociale professionnelle ;
- De lutter contre toutes les formes de discrimination en raison du handicap ou d'un état de santé dans tous les domaines de la vie sociale et professionnelle ;

Le périmètre d'activité et des missions sociales actuel de LADAPT traduit bien cela, LADAPT ayant pour activité à la fois la gestion d'établissements médico-sociaux, la gestion d'établissements sanitaires, mais réalisant également des missions sociales à travers sa structure associative et les projets qu'elle porte.

Les moyens mis en œuvre pour la réalisation de cet objet social sont notamment les concours publics et subventions d'exploitation reçus pour la gestion des établissements qui lui sont confiés.

Les moyens s'entendent également des ressources issues des ventes et prestations de services réalisées à travers les ESAT et sa structure associative. Etant une association reconnue d'utilité publique, elle finance aussi une partie de son activité par des fonds issus de l'Appel à la Générosité du Public. Ces moyens sont présentés en détail dans les annexes relatives au compte de résultat de ce rapport (Annexe 13).

Référentiel comptable

Les comptes de l'exercice 2021 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du règlement ANC 2014-03 et toutes actualisations postérieures, ainsi qu'à l'avis CNC 2007-05 ;
- Aux dispositions du règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018, homologué par arrêté du 26 décembre 2018 comportant les dispositions spécifiques au secteur non lucratif, et modifié par le règlement ANC 2020-08 du 4 décembre 2020 ;
- Aux dispositions du règlement ANC 2019-04 du 8 novembre 2019, homologué par arrêté du 26 décembre 2019, donnant les dispositions spécifiques au secteur social et médico-social géré par des personnes morales de droit privé à but non lucratif ;
- Aux dispositions de l'instruction M21 du 17 octobre 2007, modifiée par l'arrêté du 18 décembre 2012, applicable aux établissements hospitaliers et sanitaires du secteur privé ;
- Au décret comptable budgétaire et financier du 22 octobre 2003 pour les établissements sociaux, et médico-sociaux (M22), gérés par des organismes privés à but non lucratif.

Règles générales

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Et également conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en K euros.

Rappels sur l'évolution du référentiel comptable depuis 2020

Au 1er janvier 2020, l'Autorité des Normes Comptables (ANC) a modifié les règlements applicables aux associations (2018-06) et aux établissements sociaux et médico-sociaux (2019-04). Voici pour rappel les principaux points d'évolution ayant été mis en œuvre :

Concernant les Fonds propres et assimilés :

- On ne parle plus de fonds associatifs mais de fonds propres, car le règlement est commun aux associations, fonds de dotation et fondations
- On ne parle plus de résultat de l'exercice mais d'excédent ou déficit de l'exercice
- L'instruction isole de façon distincte certaines lignes de fonds propres afin de souligner les fonds émanant des Etablissements et Services Sociaux et Médicaux Sociaux (fonds propres des ESSMS appartenant aux tutelles)
- Est créée la situation nette présentant la quote-part de fonds propres « acquis » que ce soit par l'association ou la tutelle
- Le règlement rappelle la nécessité de reprise des subventions d'investissement au même rythme que les amortissements des immobilisations qu'elles ont financées
- Les fonds dédiés sont présentés avant les provisions pour risques et charges
- La définition des fonds dédiés est étendue pour les ESSMS aux opérations d'investissement : ressources reçues pour un projet / investissement spécifique
- La suppression des comptes de provisions pour renouvellement des immobilisations pour les ESSMS qui doivent être transférées vers les fonds dédiés

Concernant les autres éléments significatifs :

- Sont définis les termes de Subvention / Concours public / Contribution financière
- Les ressources sont présentées distinctement en fonction du type de tiers financeur (privé, public et tarificateur de l'établissement, public autre que le tarificateur de l'établissement, Appel à la Générosité du Public)
- Les reports et engagements sur fonds dédiés sont présentés en résultat d'exploitation alors qu'auparavant ils étaient présentés en pied de résultat
- Concernant les Contributions Volontaires en nature (dons d'outillage de production en faveur d'un ESAT, temps passé des bénévoles, …), de nouvelles informations doivent être présentées au compte de résultat sans impact sur l'excédent ou déficit de l'exercice
- Les legs doivent être comptabilisés dès qu'ils sont acceptés, même en attente de dénouement

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Compléments d'informations relatifs à l'actif du bilan :

Immobilisations / Amortissements

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition et amorties sur leur durée d'utilisation.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Elles sont comptabilisées à leur coût d'achat et amorties sur leur durée d'utilisation, selon les taux d'amortissement suivants :

Durée d'amortissement en année (s)			
	Linéaire	**Dégressif**	**Durée en année**
Immobilisation incorporelles			
Autres immobilisations incorporelles Logiciels	X		1 à 3
Immobilisation corporelles			
Agencement, aménagement de terrain	X		10 à 50
Construction	X		10 à 65
Installations techniques, matériels et outillage	X		5 à 20
Autres immobilisations corporelles	X		5 à 20

Sous la catégorie immobilisations incorporelles, figure l'enregistrement d'un fonds civil lié à la reprise d'activité d'un établissement. Ce fonds civil fait l'objet d'un amortissement dont la durée correspond à celle du nouveau projet immobilier (CSSR de Valence), soit 27 ans.

Les durées d'amortissement par composants :

Composant	Nature	Durée	Ventilation en %
Structure	- Terrassement - Gros œuvre Maçonnerie Charpente Structure Honoraire architecte si immobilisé Cloisons fixes Doublage	40 - 60	50
Couverture & Isolation	Couverture bac acier Etanchéité Isolation	30 - 40	10
Revêtement & Plafond	Menuiseries extérieur bois Cloisons mobiles Menuiseries intérieures revêtements sols durs et muraux (carrelage, lambris) Plafonds suspendus	10 - 25	10
Extérieurs	Menuiseries extérieures PVC Métallerie VRD (voiries et réseaux divers Piscine de balnéothérapie collective	20 - 30	10
Peintures	Peinture Lino Moquette Tapisserie	5 - 10	2
Ascenseurs		15 - 20	2
Réseaux	Plomberie Chauffage Electricité Matériel de mesure et de mise aux normes de balnéothérapie (pompe, filtre…) Câblage informatique	15 - 25	10
Sanitaires	Douche baignoire de balnéothérapie individuelle Lavabo W.C	15 - 20	4
Rénovation	Ravalement de façades	15 - 25	2

Immobilisations financières, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'utilité à la clôture de l'exercice est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constatée.

Stocks

Les stocks se rapportent essentiellement à l'activité des établissements sanitaires et des ESAT commerciaux.

Les combustibles stockés font l'objet d'une évaluation et sont portés en stock.

Les matières premières, produits pharmaceutiques et produits finis commercialisés par le secteur protégé font l'objet d'un inventaire.

Les fournitures et consommables non consommés sont comptabilisés en « charges comptabilisées d'avance ».

Créances

Les créances sont comptabilisées au coût historique. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les principales créances sont relatives aux prix de journée, à la dotation globale des établissements sous gestion contrôlée, ou bien encore à la vente des produits pour les structures sous gestion propre et les ESAT commerciaux.

Sont présentées en « autres débiteurs » les échanges dans le cadre de la convention de trésorerie qui lie l'Association LADAPT et le fonds de dotation Les Maisons de LADAPT.

Valeurs Mobilières de Placement

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées par référence à leur valeur d'entrée dans le patrimoine, les mouvements étant enregistrés selon la méthode du "premier entré, premier sorti".

Les supports de placement sont sans risque sur le capital, constitués de comptes à terme et contrats de capitalisation.

Disponibilités

Elles regroupent les comptes sur livrets (liquides par quinzaine) et les comptes courants bancaires.

Ces lignes plus flexibles sont notamment nécessaires à la bonne gestion financière des opérations de patrimoine.

Compléments d'informations relatifs au passif du bilan :

Fonds propres

Sont enregistrés à ce poste :

Fonds propres avec et sans droit de reprise :

Les fonds propres de l'entité correspondent aux apports, affectations et excédents acquis à l'entité. Ils regroupent les ressources mises à disposition de l'entité de façon définitive ou conditionnelle.

Réserves :

Les réserves au bilan sont constituées des réserves liées à la gestion contrôlée ainsi que des réserves liées à la gestion propre.

Report à nouveau :

Sont constatés dans cette rubrique, les résultats antérieurs des établissements sous gestion propre affectés en report à nouveau, les résultats antérieurs des établissements sous gestion contrôlée en attente d'affectation et de validation par les autorités de tarification, les affectations de résultat en report à nouveau des établissements, les charges et provisions pour lesquels le financement est différés par les tutelles, ainsi que

les dépenses rejetées par les autorités de tarification des établissements sous gestion contrôlée. Le déficit cumulé représentatif de la provision pour congés payés non financée y est également inclus.

Excédent ou déficit de l'exercice :

Les résultats sous contrôle de tiers financeurs et ceux relatifs à la gestion propre sont présentés sur une seule ligne « Excédent ou déficit de l'exercice ».

Subventions d'investissement

Une subvention d'investissement est une contribution facultative de toute nature, valorisée dans l'acte d'attribution, décidée par les autorités administratives et les organismes chargés de la gestion d'un service public industriel et commercial, justifié par un intérêt général et destinée à la réalisation d'une action ou d'un projet d'investissement. Ces projets sont initiés, définis et mis en œuvre par les organismes de droit privé bénéficiaires.

Les subventions d'investissement sont reprises en résultat au même rythme que les amortissements pour dépréciation des immobilisations qu'elles permettent de financer, sauf stipulation expresse dans la convention.

Les reprises sont comptabilisées dans un compte de produit exceptionnel.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont des provisions qui ne correspondent pas à la définition normale d'une provision selon la définition du plan comptable général sur les provisions et qui sont constituées et comptabilisées en vertu de dispositions spécifiques législatives ou réglementaires applicables à certaines activités.

A LADAPT, les instructions budgétaires et comptables des établissements de santé et des établissements sociaux et médico-sociaux prévoient l'utilisation de comptes de provisions réglementées, telles que les provisions pour renouvellement des immobilisations ou les provisions pour réserves des plus-values nettes d'actifs.

Fonds dédiés

Les fonds dédiés enregistrent à la clôture de l'exercice la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pas encore été utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard. Cette définition est élargie pour les ESSMS aux opérations d'investissement pour un projet spécifique financé par les produits de la tarification.

Le projet défini répond aux deux conditions suivantes :

- Être conforme à la réalisation de l'objet de l'association,
- Être clairement identifié, les coûts imputables devant être nettement individualisés.

La contrepartie des fonds dédiés s'inscrit au compte de résultat sous la rubrique « Report en fonds dédiés ».

Le montant des fonds dédiés de l'exercice N est repris, sur les exercices suivants, au fur et à mesure de l'utilisation des fonds au compte de résultat par la contrepartie du compte « Utilisation des fonds dédiés ».

Pour les fonds dédiés à des investissements, LADAPT choisit de rapporter en produits les fonds dédiés sur la même durée d'amortissement que les biens concernés.

Fonds reportés sur legs et donations

Les actifs et passifs provenant de legs ou donations sont enregistrés au bilan, dès la date d'acceptation par les instances ou à la date d'entrée en jouissance de la libéralité si celle-ci est postérieure, ou à la date de levée de la dernière condition suspensive. La contrepartie est inscrite en produits, sauf s'il existe une stipulation de l'auteur de la libéralité de renforcer les fonds propres de l'entité.

A la clôture de l'exercice, les libéralités constatées en produits au cours de l'exercice et dont certains actifs à céder ne sont pas encore réalisés ou certains actifs financiers n'ont pas été reçus ou transférés donnent lieu à une écriture au passif du bilan en fonds reportés, avec pour contrepartie une charge. Ces fonds seront repris et constatés en produits au cours des exercices suivants, au fur et à mesure des encaissements et décaissements liés à la réalisation de la libéralité.

Les provisions pour risques et charges

Les provisions pour litiges, charges de personnel, retraites et licenciements sont comptabilisées en charges d'exploitation. Elles sont dotées annuellement par un compte de charges « dotations » ou produits « reprises de provision » qui figurent dans le compte de résultat.

Les provisions pour risques divers sont généralement comptabilisées en exploitation.

Baux locatifs

LADAPT applique le principe de linéarisation des loyers pour les biens immobiliers consistant à étaler sur la durée du contrat les redevances de manière à traduire correctement les avantages économiques procurés par le bien de période en période. Ce sont les comptes de charges constatées d'avance ou de charges à payer qui permettent de suivre comptablement ce principe.

Engagement pour indemnité de départ à la retraite

L'engagement pour indemnité de départ en retraite est calculé selon les critères suivants :

Convention collective :	Hospitalisation privée à but non lucratif- FEHAP
Indemnités de fin de carrière :	Conventionnelles soumises à charges sociales
Progression des salaires :	1.5% (non cadres) – 2.5% (cadres)
Table de mortalité :	INSEE 2016-2018
Taux d'actualisation :	0.98 % par an
Charges sociales :	48% (Non Cadre) / 59% (Cadres)
Date présumée de départ à retraite :	65 ans
Turnover :	8% par an dégressif jusqu'à 50 ans
Initiative du départ :	Salarié

Le montant total des droits à indemnité de fin de carrière est estimé à 13 090 K€ en dette actuarielle (calcul de l'indemnité tenant compte de l'ancienneté du salarié au 31 décembre 2021) pour l'ensemble des salariés.

Le taux d'actualisation a été revu au 31 décembre 2021 (0,98% en 2021 contre 0,59% en 2020) et la table de mortalité utilisée est la plus récente dans notre outil (INSEE 2016-2018).

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS 2021

Informations relatives au bilan

ANNEXE 1 : Variation des immobilisations

MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS

(Montants en K€)	Balance comptable au 31.12.2020	Acquisitions	Cessions	Transferts	Montant au 31.12.2021
Immobilisations incorporelles	**5 141**	**453**	**578**	**-1**	**5 014**
Frais d'établissement	232	-	-	-	232
Frais de recherche et de développement	4	-	-	-	4
Concessions, brevets, licences, logiciels	3 712	321	533	43	3 543
Autres immobilisations incorporelles	1 065	7	-	-	1 072
Immobllisations incorporelles en cours	127	126	45	-44	163
Immobilisations corporelles	**199 051**	**18 675**	**9 275**	**1**	**208 452**
Terrains	2 287	2 175	10	-	4 452
Agencements s/ terrain	3 497	17	92	-	3 423
Constructions / agencements	144 940	9 833	5 231	427	149 969
Matériel et outillage	27 862	2 827	2 225	50	28 513
Agencements, matériels et mobiliers	20 022	2 862	1 506	33	21 411
Immobilisations corporelles en cours	443	962	211	-509	684
Immobilisations financière	**11 178**	**1 539**	**1 108**	**-**	**11 609**
Participations	1	-	-	-	1
Autres titres immobilisés	373	259	2	-	631
Prêts	7 699	484	249	-	7 934
Autres immobilisations financières	3 105	796	858	-	3 042
TOTAL	**215 370**	**20 668**	**10 961**	**-**	**225 076**

MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS

(Montants en K€)	Balance comptable au 31.12.2020	Dotations / Provisions	Sorties	Transferts	Montant au 31.12.2021
Immobilisations incorporelles (*)	**3 420**	**303**	**619**	**-**	**3 103**
Frais d'établissement	106	15	-	-	121
Frais de recherche et de développement	-	-	-	-	-
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	3 106	244	619	-	2 731
Autres	208	44	-	-	251
Immobilisations corporelles	**117 943**	**9 520**	**7 882**	**-**	**119 582**
Terrains/ Agencements	2 040	132	84	-	2 088
Constructions / agencements	78 299	5 445	4 446	-	79 298
Matériel et outillage	22 751	2 078	2 033	-	22 796
Agencements, matériels et mobiliers	14 853	1 865	1 318	-	15 400
Immobilisations financière	**236**	**-**	**236**	**-**	**-**
Participations	-	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	-	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-	-
Autres	236	-	236	-	-
TOTAL	**121 599**	**9 823**	**8 737**	**-**	**122 685**

Pour l'ensemble de l'association, le montant brut total des immobilisations est en augmentation de 9,7 M€ sur l'année 2021, dont 20,7 M€ d'**acquisitions** comprenant :

Sur les immobilisations corporelles :

- ✓ 9,4 M€ pour un nouvel immeuble à Paris (Pajol)
- ✓ 1,3 M€ pour l'équipement du nouveau bâtiment de Valence (Le Safran)
- ✓ 427 K€ de travaux et d'aménagements pour l'IEM de Trouy
- ✓ 410 K€ de travaux et d'aménagements pour le CSSR d'Amilly
- ✓ 313 K€ de travaux et d'aménagements pour le CSSR de Thionville
- ✓ 879 K€ issue de l'intégration du CMPP de Saint-Ouen l'Aumône dans le périmètre de LADAPT
- ✓ 336 K€ de travaux et aménagements en cours pour le CSSR Haut Normand
- ✓ 204 K€ de travaux et aménagements en cours pour le CSSR de Châtillon.

Sur les immobilisations financières :

- ✓ 413 K€ de versement "effort construction" par le siège de Pantin
- ✓ 266 K€ de dépôt de garantie au titre de la location du Safran par le CSSR de Valence
- ✓ 341 K€ d'entrée de périmètre (CMPP de Saint-Ouen).

Au cours de l'exercice 2021, les sorties d'immobilisations faisant suite à des **cessions et mises au rebut** se portent à 11 M€, comprenant :

Sur les immobilisations incorporelles :

- ✓ 465 K€ inhérentes aux mises au rebut issues du regroupement des deux sites SSR dans le nouveau bâtiment de Valence (Le Safran).

Sur les immobilisations corporelles :

- ✓ 2 M€ de sorties d'immobilisations à la suite de la cession du bâtiment de Ouzouer-des-Champs
- ✓ 1 M€ suite à la cession du bâtiment abritant auparavant l'activité du CSSR de Brest
- ✓ 852 K€ inhérentes aux mises au rebut issues du regroupement des deux sites SSR dans le nouveau bâtiment de Valence (Le Safran)
- ✓ 547 K€ de sorties d'immobilisations à la suite de cession des locaux de l'ESAT de Beuzeville
- ✓ 983 K€ de sorties d'immobilisations à la suite de cession des locaux de Serquigny.

Sur les immobilisations financières :

- ✓ 236 K€ de solde de créances Article 58 relative à la fermeture du CSSR de Brest

Concernant les **transferts de comptes à comptes**, ils concernent essentiellement les activations d'immobilisations corporelles en cours, notamment 245 K€ de travaux sur le CSSR de Saint-André en lien avec la mise en place d'un centre de santé.

A noter, un transfert lié à des reclassements depuis les immobilisations corporelles vers les immobilisations incorporelles pour 45 K€.

Les transferts depuis les immobilisations incorporelles en cours sont à 0, le projet OPALE a été activé en consolidation en totalité à fin 2020 et aucun projet n'a été terminé en 2021.

ANNEXE 2 : État des échéances des créances

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

(Montants en K€)	Situation au 31.12.2021	ECHEANCES		
		jusqu'à 1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans
Créances à l'actif immobilisé	**11 609**	**252**	**3 087**	**8 271**
Créances article 58 activité sanitaire et médico sociale	2 018		2 018	
Prêts (effort construction...), titres et participations	9 591	252	1 069	8 271
Créances de l'actif circulant :	**39 091**	**37 191**	**976**	**923**
Créances - Redevables, clients et cptes rattachés	18 142	18 142		
Créances reçues par legs et donations	115	115		
Avances et acomptes sur commandes	271	271		
Autres créances (à détailler si besoin)	19 062	17 163	976	923
- Personnel et comptes rattachés	*358*	*358*		
- Organismes sociaux	*882*	*882*		
- Etat et autres collectivités publiques	*3 584*	*1 685*	*976*	*923*
- Débiteurs divers	*14 239*	*14 239*		
Charges constatées d'avance	1 500	1 500		
TOTAL	**50 700**	**37 443**	**4 063**	**9 194**

L'état des créances fait ressortir un solde de 50 700 K€, en progression de 9 096 K€ entre 2021 et 2020.

Les créances Articles 58 sont stables entre 2020 et 2021.

Les établissements sanitaires ont bénéficié en 2021 de dotations au titre du renforcement de leurs fonds propres, dénommées Article 50, à hauteur de 2 741 K€. Elles se répartissent entre les CSSR Haut Normand, Cénac, Virazeil, Valence et Thionville. Ces dotations seront versées en 10 annuités constantes. 297 K€ ont déjà été versé à fin 2021.

Les créances relatives à la facturation des activités des établissements progressent de 3 722 K€. Elles représentent 30 jours d'activités en 2021 au lieu de 27 jours en 2020.

Les débiteurs divers sont en augmentation d'environ 1 868 K€ ; la créance sur Les Maisons de LADAPT s'établit à 11,2 M€ fin 2021 contre 8,3 M€ fin 2020, soit une progression de 2,9 M€.

Les charges constatées d'avance sont en baisse entre 2021 et 2022 et passent de 1 659 K€ à 1 500 K€ soit - 159 K€.

Elles comportent notamment le crédit-bail de Châtillon pour 114 K€ et 473 K€ du bail emphytéotique d'Amilly.

ANNEXE 3 : Produits à recevoir

PRODUITS A RECEVOIR		
(Montants en K€)	**Situation au 31.12.2020**	**Situation au 31.12.2021**
Redevables et Clients produits à recevoir	2 667	3 230
Fournisseurs Rabais remise ristournes à recevoir	9	6
Etat subventions à recevoir	2	318
Autres produits à recevoir	3 148	2 069
Personnel produits à recevoir	152	188
Organismes sociaux produits à recevoir	591	558
TOTAL	**6 570**	**6 368**

Redevables et Clients produits à recevoir

Le poste « Redevables et Clients produits à recevoir » est en augmentation de 563 K€. Il comprend essentiellement

- ✓ la facturation des prestations des Actions Conventionnelles (Marne Formation, AGP Grand Est, Valence Actions conventionnelles) pour 589 K€ (contre 1 382 K€ en 2020 : forte diminution des factures à établir notamment sur Marne Formation et AGP Bourgogne Franche Comté)
- ✓ les soldes de dotations annuelles de financement des CSSR pour 2 101 K€ (408 K€ en 2020). Il s'agit d'évènements ponctuels de décision de financeurs de fin d'année, tels que la subvention d'aide en capital de 800 K€ accordée au CSSR Aprigny, ou encore des dotations complémentaires en lien avec les mesures Ségur et les surcouts liés au covid.
- ✓ et des produits de tarification des ESSMS pour 539 K€ (792 K€ en 2020).

Fournisseurs Rabais remise ristournes à recevoir

Le poste « Fournisseurs Rabais remise ristournes à recevoir » comprend principalement les avoirs en attente de réception à la clôture. Ce poste est en diminution de 3 K€ de 2021 par rapport à 2020.

Etat subventions à recevoir

L'écart sur « Etat et Subventions à recevoir » comprend la provision « Indemnité inflation » pour l'ensemble des centres pour 267 K€, non existante en 2020.

Autres produits à recevoir

Le poste « Autres produits à recevoir » est constitué principalement des produits de facturation des ESSMS et de remboursement de la prévoyance, ainsi que la facturation pour l'aide au poste des travailleurs handicapés et l'aide au logement.

La variation provient notamment de la baisse des produits à facturer en fin d'année d'actions conventionnelles (304 K€), la baisse du GIPEC et frais de structure associative pour 255 K€, la baisse des aides aux postes des TH restants à encaisser pour 299 K€ et une baisse liée aux décisions de tarification des financeurs pour 404 K€.

Personnel produits à recevoir

Le poste « Personnel Produits à Recevoir » correspond principalement à des indemnités journalières à percevoir (146 K€).

Organismes sociaux produits à recevoir

Le poste « Organisme sociaux produits à recevoir » correspond principalement à des indemnités journalières à percevoir (428 K€).

ANNEXE 4 : Trésorerie disponible

TRESORERIE DISPONIBLE		
(Montants en K€)	**Situation au 31.12.2020**	**Situation au 31.12.2021**
Valeurs Mobilières de Placement	27 536	27 536
Disponibilités	54 309	64 218
Total	**81 846**	**91 755**

La trésorerie disponible a progressé de 9 908 K€ en 2021, uniquement sur la ligne des disponibilités.

La Trésorerie disponible correspond à l'ensemble des trésoreries des établissements et services sanitaires et médico-sociaux ainsi que des projets et actions associatives développés au niveau européens, national et régional.

La valorisation des VMP en 2021 est identique à celle de 2020 et représentent un montant de 27 536 K€.

Disponibilités :

La situation financière s'est améliorée de quasiment 10 M€. Cette situation provient essentiellement de :

- ✓ L'intégration des nouveaux établissements : CMPP de Saint-Ouen-l'Aumône et du SAISMO DSI de Saint-Lô dans le périmètre de l'Association : impact 1,4 M€
- ✓ La vente de sites pour 3 584 K€ dont la vente des locaux suivants : Serquigny 195 K€, Ouzouer-des-Champs 350 K€, Brest 2 600 K€ et Beuzeville 216 K€
- ✓ L'augmentation de la trésorerie s'explique également par les bons résultats des établissements à 5 439 K€.

Des éléments non décaissés en fin d'année viennent accroitre la trésorerie, il s'agit notamment des charges de personnels attribués aux salariés en 2021 et versés en 2022 (prime PEPA, mesures Laforcade et Ségur, indemnité inflation pour 2 274 K€ - cf. annexe 12) ;

Au contraire, des fonds ont été octroyés à fin d'année pour des projets bien définis restants à consommer. Ces sommes sont en progression de 5 M€ par rapport à 2020 (Erasmus+, les Dispositifs Emplois Accompagnés, EPOP, … - cf. annexe 10).

ANNEXE 5 : Variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES

(Montants en K€)	Situation au 31.12.2020	Augmentation périmètre		Affectation du résultat		Autres variations		Situation au 31.12.2021
		Total	dont générosité du public	Total	dont générosité du public	Total	dont générosité du public	
Fonds propres sans droit de reprise	20 900	42				0		**20 942**
Fonds propres avec droit de reprise	927					2 741		**3 668**
Ecarts de réévaluation	1 239					0		**1 239**
Réserves	78 045	858		5 591		2 784		**87 278**
Dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	*37 699*	*858*		*4 000*		*2 784*		***45 340***
Report à nouveau	-30 535	164		5 255		-2 903		**-28 019**
Dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	*-5 804*	*164*		*3 683*		*-2 379*		***-4 337***
Excédent ou déficit de l'exercice	10 687	159		-10 846		6 078		**6 078**
Dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	*7 520*	*159*		*-7 679*		*4 614*		***4 614***
Situation nette	***81 264***	***1 222***	***0***	***0***	***0***	***8 700***	***0***	***91 186***
Subventions d'investissement	8 474	68				694		**9 236**
Provisions réglementées	6 435	269				1 017		**7 721**
TOTAL	**96 172**	**1 560**	**0**	**0**	**0**	**10 411**	**0**	**108 144**

Les fonds propres augmentent de 11 972 K€ entre 2020 et 2021.

L'augmentation des fonds propres avec droit de reprise est liée au plan santé Article 50 qui a permis de renforcer la capacité financière des établissements de santé.

Les réserves enregistrent quant à elles une augmentation globale de 9 233 K€ (détail en annexe 6).

Le report à nouveau globalement déficitaire de - 28 109 K€ est en diminution de + 2 516 K€, grâce aux affectations de résultat. L'amélioration se fait tant au niveau gestion propre que gestion contrôlée. Les affectations de résultat N-2 apparaissent en « Autres variations ».

L'excédent de l'exercice 2021 s'établit à + 6 078 K€ dont + 4 614 K€ pour les établissements médico-sociaux sous gestion contrôlée. Le résultat global de l'ensemble des établissements sous gestion contrôlée (médico-social et sanitaire) s'établit lui à + 4 396 K€.

RESULTATS PAR SECTEUR (en K€)	2021	2020
GESTION CONTROLEE (MS +SANITAIRE)	4 396	9 480
GESTION PROPRE (ESAT CO + ACTIONS CONVENTIONNELLES)	1 681	1 207
Résultat	**6 078**	**10 687**

Les éléments qui n'ont pas encore fait l'objet d'une notification d'affectation de la part des autorités de tarification de nos ESMS représentent 2 436 K€, il s'agit des comptes de report à nouveau en attente d'affectation.

Les subventions d'investissement nettes inscrites au bilan s'établissent à 9 236 K€ et **les provisions réglementées** s'établissent à 7 721 K€. Ces deux postes sont détaillés respectivement en annexes 7 et 8.

ANNEXE 6 : Réserves

RESERVES				
(Montants en K€)	**Situation au 31.12.2020**	**Augmentation**	**Diminution**	**Situation au 31.12.2021**
Réserves affectées à l'investissement	43 550	5 690	7	49 233
Réserves de Trésorerie	9 136	775		9 911
Réserves de Compensation	12 269	3 154	390	15 033
Autres Réserves	13 090	11		13 101
Dépenses Rejetées	-			-
TOTAL	**78 045**	**9 630**	**397**	**87 278**

Le montant des réserves progresse de 9 233 K€ par rapport à 2020 ce qui représente + 12% de variation.

La part des réserves affectées à l'investissement atteint 56% des réserves totales.

Elles ont progressé de +5 775 K€ cette année. Cette augmentation correspond aux affectations des résultats pour 5 662 K€ et à l'intégration du CMPP de Saint-Ouen-l'Aumône pour 113 K€.

La répartition par région est la suivante :

REGION	**K €**	**%**
GRAND EST	9 850	20%
ILE DE France	8 465	17%
AURA	7 145	15%
NORMANDIE	6 130	12%
CENTRE	5 653	11%
OUEST	3 520	7%
NOUVELLE AQUITAINE	3 469	7%
HAUTS DE France	2 274	5%
MEDITERRANEE	2 121	4%
PANTIN	606	1%

La réserve de trésorerie augmente de 775 K€ par rapport à 2020 (+8%). Les différentes affectations de résultat ont contribué pour 309 K€ à cette augmentation et l'intégration du CMPP de Saint-Ouen-l'Aumône pour 466 K€.

La réserve de compensation affiche une variation nette de + 2 764 K€ (+22.5%) pour atteindre 15 033 K€. Les affectations de résultats excédentaires et l'intégration du CMPP de Saint-Ouen-l'Aumône ont contribué

respectivement pour 2 900 K€ et 229 K€ à cette augmentation. La part des résultats déficitaires ayant affectée cette réserve de compensation s'élève à - 365 K€.

La répartition par région est la suivante :

REGION	**K€**	**%**
NORMANDIE	3 290	22%
AURA	2 357	16%
CENTRE	2 267	15%
ILE DE France	2 175	14%
OUEST	1 520	10%
MEDITERRANEE	1 097	7%
NOUVELLE AQUITAINE	992	7%
GRAND EST	685	5%
HAUTS DE France	649	4%

Les autres réserves ne varient pas de manière significative (+ 11 K€).

ANNEXE 7 : Subventions d'investissement

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

(Montants en K€)	Situation au 31.12.2020	Augmentation : Nouvelles subventions	Diminution : QP de subventions reprises au résultat	Transfert : neutralisation subventions totalement consommées	Autres variations: Entrées de périmètre	Situation au 31.12.2021
Montant nominal	23 250	1 972		-1 758	592	24 055
Quotes-parts virées au résultat	-14 776		-1 689	1 758	-112	-14 819
Subventions d'investissement restantes à reprendre au résultat	**8 474**	**1 972**	**-1 689**	**0**	**479**	**9 236**

Les subventions comptabilisées sur l'exercice sont destinées à assurer le financement d'actifs immobilisés.

Les 9 236 K€ de subventions inscrites au bilan au 31/12/2021 se décomposent selon le détail ci-dessous :

- ✓ 2 374 K€ affectées aux investissements financés par la taxe d'apprentissage
- ✓ 6 861 K€ affectées à la réalisation de projets immobiliers futurs ou déjà finalisés et aux financements des équipements des établissements.

Le solde des subventions hors taxe d'apprentissage, de 6 861 K€ au 31/12/2021, comportent les montants significatifs suivants :

Monéteau ESRP	1 751 K€
Cambrai SSRP	1 250 K€
Bayeux SSR	843 K€
Cénac SSR & UEROS	808 K€
Evian ESRP	375 K€
Valence CSSR	369 K€
Lyon ESRP	338 K€

Les subventions octroyées sur l'exercice représentent 1 970 K€, dont les versements les plus importants sont les suivants :

- ✓ 800 K€ d'aide au capital de l'ARS sur le CSSR de Bayeux
- ✓ 200 K€ de crédits HOP'EN attribués au CSSR de Valence dans le cadre du plan Hôpital Numérique
- ✓ 170 K€ de crédits "Investir au quotidien" octroyés par les ARS pour les CSSR de Valence, Amilly, Haut Normand et Bayeux
- ✓ 743 K€ de collecte de taxe d'apprentissage en 2021 (contre 704 K€ en 2020).

Le montant de la quote-part virée au résultat s'élève à 1 689 K€, il se décompose comme suit :

- ✓ 1 225 K€ qui portent sur la taxe d'apprentissage
- ✓ 464 K€ correspondant à l'amortissement de subventions d'équipements.

ANNEXE 8 : Provisions réglementées

PROVISIONS REGLEMENTEES				
(Montants en K€)	**Situation au 31.12.2020**	**Augmentation**	**Diminution**	**Situation au 31.12.2021**
Réserves de trésorerie	62			62
Renouvellement d'immobilisations	5 294	1 102	83	6 312
Plus-values nettes d'actif	1 080	22	23	1 079
Produits financiers ESMS		269		269
TOTAL	**6 435**	**1 392**	**106**	**7 721**

Les provisions réglementées s'établissent à 7 721 K€ au 31/12/2021.

Les augmentations constatées pour 1 392 K€ se rapportent à :

- ✓ 729 K€ de reclassement des provisions pour gros travaux du CSSR d'Amilly en provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations afin de les présenter dans les ressources inhérentes à la section d'investissement de l'établissement
- ✓ 269 K€ de provisions réglementées sur produits financiers ESMS qui proviennent du CMPP de Saint-Ouen-l'Aumone, établissement qui a intégré LADAPT en 2021
- ✓ 131 K€ pour continuer à renforcer les financements nécessaires au projet immobilier de Cambrai
- ✓ 84 K€ lié au financement Hôpital 2012 de la réhabilitation de Cénac.

Les diminutions de 106 K€ correspondent surtout à :

- ✓ 67 K€ de reprise de provisions sur le CSSR de Saint-André, de 9 K€ de reprise sur le CSSR de Thionville liée à des travaux électriques et de 7 K€ de reprise sur le CSSR de Virazeil liée à la quote part de travaux sur le transformateur. Cela permet de couvrir en partie les dotations aux amortissements des immobilisations financées par ces provisions.
- ✓ 13 K€ de cessions de véhicules des années antérieures sur le SAMSAH de Clermont-Ferrand et 8 K€ de compensation de sinistre sur l'IEM de Trouy.

ANNEXE 9 : Provisions pour risques et charges

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(Montants en K€)	Situation au 31.12.2020	Augmentation			Diminution			Situation au 31.12.2021
		Dotation	Autres	Total	Reprise	Autres	Total	
Litiges	1 954	759		759	1 013		1 013	1 700
Risques divers	1 821	415		415	71		71	2 165
Provisions pour risques	**3 775**	**1 175**	**-**	**1 175**	**1 084**	**-**	**1 084**	**3 865**
Charges de personnel	74	17		17	26		26	65
Retraites	5 529	1 393		1 393	1 615		1 615	5 306
Grosses réparations	262	140		140	35		35	367
Charges diverses	4 415	601		601	379	916	1 295	3 722
Provisions pour charges	**10 280**	**2 151**	**-**	**2 151**	**2 055**	**916**	**2 971**	**9 460**
TOTAL	**14 055**	**3 326**	**-**	**3 326**	**3 139**	**916**	**4 055**	**13 326**

Entre 2020 et 2021, les provisions ont globalement diminué de - 729 K€. Le risque provisionné total s'établit à 13 326 K€.

Les provisions pour risques représentent 29% et les provisions pour charges représentent 71% du total des provisions pour risques et charges.

Provisions pour risques

Le montant des litiges provisionnés s'élève à 1 700 K€, soit une diminution de - 254 K€, et est composé principalement de litiges prud'homaux. L'ensemble des litiges prud'homaux liés à la reprise des établissements du Val d'Oise en 2016 est soldé.

Parmi les risques divers provisionnés pour 2 165 K€, 1 392 K€ sont constitués pour faire face à des rappels de loyers mobiliers et immobiliers par une association avec laquelle LADAPT est en litige. A ce titre, une dotation complémentaire de + 149 K€ a été réalisée cette année.

Provisions pour charges

La provision pour indemnités de départ à la retraite représente 5 306 K€. Cela permet aux établissements de couvrir les indemnités à venir sur les 10 prochaines années.

La provision est en diminution de – 222 K€ par rapport à l'année précédente, notamment en lien avec l'augmentation du taux d'actualisation et le renouvellement des effectifs.

Les provisions pour grosses réparations ont été dotées de + 140 K€ pour faire face aux travaux de réhabilitation de l'ESAT de Bourges. Elles s'élèvent en fin d'année à 367 K€ et sont, outre l'ESAT de Bourges, liées également au CSSR les Abeilles pour 138 K€.

Les provisions pour charges diverses représentent 3 722 K€ et sont en diminution globale de - 693 K€ par rapport à 2020. Le reclassement en diminution de - 916 K€ correspond à un reclassement en provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations pour 887 K€ (cf. annexe 8) ainsi qu'à un reclassement vers les fonds dédiés sur l'IEM de Trouy pour 29 K€. Et parmi les charges diverses provisionnées, 2 248 K€ sont constitués pour faire face à des rappels de loyers par une association avec laquelle LADAPT est en litige, en augmentation de + 335 K€ en 2021.

ANNEXE 10 : Fonds dédiés

VARIATION DES FONDS DEDIES

(Montants en K€)	Situation au 31.12.2020	Report	Utilisation	Transfert	Situation au 31.12.2021
Contributions financières des autorités de tarification aux entités gestionnaires d'ESSMS - investissement	**13 795**	**2 527**	**649**	**609**	**16 282**
dont Projet immobilier de Cambrai	*5 515*	*601*			*6 115*
dont Invest. de l'IEM et du SESSAD de Trouy/Bourges	*2 406*		*111*	*29*	*2 323*
dont Achat batiment Paris Pajol	*36*	*1 466*	*1*		*1 502*
dont Investissements de l'ESRP de Sarcelles	*1 241*		*104*		*1 137*
dont Investissements de l'ESRP de Lyon	*1 136*		*54*		*1 082*
Contributions financières des autorités de tarification aux entités gestionnaires d'ESSMS - exploitation	**3 633**	**2 677**	**1 637**	**-53**	**4 621**
dont Equipe Mobile de Evry	*1 001*	*364*	*306*		*1 059*
dont ESRP de Lyon - Emploi Accompagné	*218*	*506*	*250*		*474*
dont ESRP de Lyon - Formation	*0*	*200*			*200*
dont SMATC de Bordeaux	*296*	*314*	*89*		*521*
dont FAM de Chinon	*268*		*187*	*319*	*399*
dont IEM de Trouy	*417*	*41*	*16*	*-319*	*124*
Subventions d'exploitation	**9 983**	**3 534**	**1 739**	**174**	**11 951**
dont CSSR de Valence (Loyers)	*6 075*	*17*	*383*		*5 710*
dont actions conventionnelles de Rennes (DEA)	*501*	*878*	*175*		*1 204*
dont ESAT de Chatillon (DEA)	*749*	*105*			*854*
dont actions conventionnelles de Cambrai (DEA)	*328*	*434*			*762*
dont ESRP de Sarcelles (DEA)	*399*	*322*	*293*		*428*
dont ESRP de Sarcelles (COVID)	*220*				*220*
dont ESAT Social de Paris (DEA)	*385*	*100*			*484*
dont Siège Pantin (ERASMUS)	*0*	*381*			*381*
dont ESRP de Lyon (DEA)	*218*	*220*	*107*		*331*
dont actions conventionnelles de Saint Saturnin (DEA)	*273*	*291*	*251*		*313*
Contributions financières d'autres organismes	**1 972**	**12**	**115**	**0**	**1 869**
dont MAS de Camblanes (pour ouverture de l'établissement)	*1 329*		*65*		*1 264*
dont CMPR & UEROS de Cénac (Comité de soutien)	*447*		*19*		*428*
Ressources liées à la générosité du public	**150**	**24**	**16**	**0**	**158**
TOTAL	**29 533**	**8 774**	**4 157**	**730**	**34 880**

Les fonds dédiés ont progressé de 5 347 K€ par rapport à 2020.

L'analyse par nature des fonds dédiés est la suivante :

Fonds dédiés sur contributions financières des autorités de tarification pour les investissements pour 16 282 K€

- ✓ Renforcés par de nouveaux reports pour 2 527 K€ - dont 1 466 K€ relatifs à l'acquisition d'un bâtiment à Paris
- ✓ Renforcés par l'intégration du CMPP de Saint-Ouen-l'Aumône pour 734 K€
- ✓ Et consommés pour 649 K€ sur les reports des années antérieures.

Les projets significatifs à la clôture sont les suivants :

- La reconstruction du site de Cambrai pour 6 115 K€
- La création d'une balnéothérapie sur le site de TROUY pour 2 323 K€
- L'achat du bâtiment de Pajol pour 1 466 K€
- Des investissements pour l'ESRP de Sarcelles pour 1 137 K€
- Des investissements pour l'ESRP de Lyon pour 1 082 K€.

Fonds dédiés sur contributions financières des autorités de tarification pour des dépenses d'exploitation de 4 621 K€

- ✓ Renforcés par de nouveaux reports pour 2 677 K€ - dont 506 K€ de fonds dédiés au Dispositif Emploi Accompagné de Lyon, 200 K€ de fonds dédiés aux coûts de formation des professionnels de LADAPT Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre du CPOM en négociation 2022-2026
- ✓ Et consommés pour 649 K€ sur les reports des années antérieures.

Au 31 décembre 2021, les soldes significatifs sont :

- Equipe mobile Evry : 1 059 K€
- Dispositif Emploi Accompagné Lyon : 474 K€
- Projet EPOP Bordeaux : 521 K€.

Fonds dédiés sur subventions d'exploitation de 11 951 K€

- ✓ Renforcés par de nouveaux reports pour 3 534 K€ - dont au moins 2 350 K€ au titre de l'emploi accompagné et 381 K€ pour le projet Agence Erasmus+ mené par le siège à Pantin
- ✓ Et consommés pour 1 739 K€ - dont 383 K€ sur le CSSR de Valence pour couvrir les loyers payés en 2021 à la suite de l'ouverture du Safran début mai 2021.

Les principaux projets sont les suivants à la clôture 2021 :

- 5 710 K€ : Projet immobilier de Valence (Safran) financé par un crédit-bail souscrit auprès des Maisons de LADAPT (financement du loyer par l'ARS par une subvention initiale de 6 M€ reprise sur 11 ans).
- 4 375 K€ : Dispositifs Emplois Accompagnés des établissements de Sarcelles, Châtillon, Cambrai, Rennes, Saint-Saturnin, Paris et Lyon.

Fonds dédiés sur contributions financières auprès d'autres organismes de 1 869 K€ dont :

- 1 264 K€ affectés à la MAS de Camblanes (Contribution CCAH + CNSA allouées à l'ouverture de l'établissement destinées au financement des investissements).
- 428 K€ affectés à l'UEROS de Cénac et destinés au Comité de soutien.

Fonds dédiés sur les ressources liées à la Générosité du public de 158 K€ correspondant au solde des actions suivantes :

- 84 K€ : GEM (Puy-de-Dôme)
- 73 K€ : solde de dons non utilisés.

ANNEXE 11 : État des échéances des dettes

ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

(Montants en K€)	Situation au 31.12.2021	ECHEANCES		
		jusqu'à 1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans
Dettes financières :	**33 637**	**3 106**	**10 857**	**19 674**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	33 637	3 106	10 857	19 674
Concours bancaires				
Autres dettes :	**42 858**	**42 858**	**0**	**0**
Dettes fournisseurs	9 724	9 724		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	34	34		
Personnel et comptes rattachés	10 649	10 649		
Organismes sociaux et comptes rattachés	13 608	13 608		
Etat et autres collectivités publiques	1 263	1 263		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	806	806		
Autres dettes	2 219	2 219		
Produits constatés d'avance	4 555	4 555		
TOTAL	**76 495**	**45 964**	**10 857**	**19 674**

Globalement les dettes financières et d'exploitation progressent de 9,2 M€ entre 2020 et 2021.

Emprunts

- ✓ Souscription pour 8 378 K€ de nouveaux emprunts dont 6 659 K€ pour le SESSAD de Paris Pajol et la première tranche de l'emprunt pour équiper le CSSR de Valence pour 1 330 K€. Deux emprunts sur la région EST ont été contractés pour un montant de 389 K€.
- ✓ Les nouveaux établissements qui ont intégrés LADAPT en 2021 n'ont pas d'emprunts bancaires dans leur passif.
- ✓ Remboursements des échéances d'emprunts en 2021 : 2 697 K€.

Dettes d'exploitation

- ✓ Fournisseurs : la dette fournisseurs a augmenté de 1 225 K€ entre 2021 et 2020. Cette dette représente 58 jours de délai de règlement fournisseur qui reste stable par rapport à 2020 (58,5 jours).
- ✓ Dettes sociales : comparées aux charges de personnel annuelles, le ratio des dettes sociales est constant entre 2021 et 2020.
- ✓ L'augmentation des postes « Personnel » (+2 160 K€) et « Organismes sociaux » (+928 K€) est liée à une hausse de la provision pour congés payés, ainsi qu'aux versements de la prime PEPA et de l'indemnité Laforcade, toutes deux provisionnées en 2021 mais dont les versements ne seront effectifs qu'en 2022.

Produits constatés d'avance

- ✓ Stabilité des produits constatés d'avance par rapport à 2021.
- ✓ La taxe d'apprentissage représente l'essentiel de ce compte pour 3 653 K€.
- ✓ Le reste des produits constatés d'avance est essentiellement lié à l'exploitation courante.

ANNEXE 12 : Charges à payer

CHARGES A PAYER		
(Montants en K€)	**Situation au 31.12.2020**	**Situation au 31.12.2021**
Intérêts courus sur emprunts	124	110
Fournisseurs factures non parvenues	2 374	2 193
Personnel, Congés à payer	7 146	7 742
Personnel, autres charges à payer	985	2 553
Charges sociales sur congés à payer	3 684	4 092
Organismes sociaux, charges à payer	93	180
Charges fiscales sur congés à payer	16	1
Autres charges Etat, Impôts et Taxes à payer	72	115
Autres charges à payer	850	528
TOTAL	**15 344**	**17 514**

Le montant des charges à payer au 31/12/2021 s'élève à 17 514 K€. Il est en progression de 2 170 K€ (+14 %) par rapport à 2020.

Cette augmentation porte principalement sur les postes suivants :

- ✓ Provision pour congés payés : + 596 K€. Cette variation se justifie par l'augmentation de la masse salariale constatée de 2020 à 2021 (+5%) et par une augmentation du périmètre (impact de la reprise du CMPP SESSAD en Ile de France + 60 salariés)
- ✓ Charges sociales et fiscales sur congés payés : + 393 K€ en lien avec l'augmentation de la provision pour congés payés.
- ✓ Personnel, autres charges à payer : + 1 568 K€ par rapport à 2020 soit un montant de 2 553 K€ au 31/12/21. Les montants provisionnés significatifs sont ceux relatifs au versement de la prime PEPA pour 1 749 K€ (versée en février 2022), au versement de l'indemnité inflation pour 276 K€ (versée en janvier 2022), aux mesures Laforcade (180 K€) et Ségur (65 K€).
- ✓ Autres charges à payer : - 322 K€ par rapport à 2020. Elles sont principalement constituées des frais de développement associatif et des frais de personnel détaché.

Informations relatives au compte de résultat

ANNEXE 13 : Ressources

DECOMPOSITION DES RESSOURCES PAR SECTEUR D'ACTIVITE

(Montants En K€)	TOTAL			Sanitaire			Medico-social			Gestion Propre		
	Situation au 31.12.2020	Situation au 31.12.2021	Variation	Situation au 31.12.2020	Situation au 31.12.2021	Variation	Situation au 31.12.2020	Situation au 31.12.2021	Variation	Situation au 31.12.2020	Situation au 31.12.2021	Variation
Cotisations	21	24	12%	0	0	0%	0	0	0%	21	24	12%
Ventes de produits, prestations de service	19 023	21 342	12%	4 025	4 168	4%	6 236	7 165	15%	8 762	10 010	14%
Concours publics	188 469	196 933	4%	67 745	72 230	7%	120 724	124 703	3%	0	0	0%
Subventions	6 463	9 038	40%	527	538	2%	2 699	3 175	18%	3 237	5 325	65%
Produits liés à la générosité du public et contributions financières	313	262	-16%	38	19	-52%	20	38	86%	254	206	-19%
Autres Produits	13 968	13 593	-3%	898	924	3%	12 346	11 849	-4%	723	820	13%
dont complément rémunération TH	*10 714*	*10 014*	*-7%*	*0*	*0*	*0%*	*10 714*	*10 014*	*-7%*	*0*	*0*	*0%*
dont indemnités arrêts maladie	*1 656*	*1 723*	*4%*	*662*	*588*	*-11%*	*918*	*1 034*	*13%*	*76*	*101*	*33%*
dont autres (contrats aidés, personnel affecté...)	*973*	*1 856*	*91%*	*236*	*335*	*42%*	*714*	*802*	*12%*	*647*	*719*	*11%*
TOTAL GENERAL	**228 257**	**241 193**	**6%**	**73 234**	**77 878**	**6%**	**142 025**	**146 929**	**3%**	**12 998**	**16 385**	**26%**

Les produits d'exploitation augmentent de +6% par rapport à 2020, et se composent :

- à 82% de concours publics (en augmentation de +4%)
- à 9% de ventes de produits et prestations de services (en augmentation de +12%)
- à 4% de subventions (en augmentation de +40%)
- à 6% d'autres produits (en baisse de 3%)

Cette augmentation de +6%, soit +12 936 K€, concerne le secteur Sanitaire pour +4 644 K€, le secteur Médico-social pour +5 021K€ et les activités en gestion propre pour +3 358K€.

Ci-dessous, le détail des principales variations :

Pour le secteur médico-social :

- deux reprises d'établissements médico-sociaux avec effet au 1er janvier 2021, l'une par voie de fusion sur la région Ile de France (CMPP SESSAD pour +2 246K€) l'autre sous la forme d'une reprise d'actif sur la région Normandie (SAISMO DSI pour +308K€)
- l'ouverture d'un SAMSAH sur Saint-Lô correspondant à une nouvelle autorisation (+ 496 K€)
- une enveloppe de dotation complémentaire (1 500 K€) sur le SSESD de Paris en lien avec le rachat de l'immeuble
- Stabilité des dotations dans l'ensemble pour le reste du périmètre.

Pour les établissements sanitaires :

- Augmentation des dotations pour l'ensemble des établissements afin de faire face aux surcouts liés à la crise sanitaire ainsi qu'aux mesures du ségur.
- Augmentation de la dotation sur le SSR de Valence en lien avec l'augmentation de la capacité d'accueil de l'établissement

Pour les établissements de gestion propre :

- Augmentation du chiffre d'affaires (+ 873 K€) pour l'établissement Marne Formation avec l'apport de nouvelles activités de formation en lien avec la PEVA
- Développement de l'Emploi Accompagné sur les établissements des Hauts de France, de l'Ouest et de l'AURA notamment
- Subvention reçue pour des projets européens sur l'Association de Pantin (+ 381 K€)

DECOMPOSITION DES CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION PAR FINANCEUR

(Montants En K€)	ARS	CD	Autres financeurs	TOTAL
Concours publics	163 010	26 969	6 954	196 933
Subvention d'exploitation	4 592	160	4 286	9 038
TOTAL	**167 602**	**27 129**	**11 240**	**205 971**
TOTAL N-1	159 032	26 235	9 665	194 932

La décomposition de ces financements par région correspond à l'implantation de nos établissements.

L'Ile de France représente 24% des financements, la Normandie 15%, et la région Auvergne Rhône Alpes 15%.

DECOMPOSITION DES CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION PAR REGION DE LADAPT

(Montants En K€)	Concours publics	Subventions d'exploitation	TOTAL
AURA	28 524	1 610	**30 133**
CENTRE - VAL DE LOIRE	21 274	238	**21 512**
EST	14 053	790	**14 842**
HAUTS DE FRANCE	21 588	989	**22 577**
ILE DE France	48 348	1 663	**50 012**
MEDITERRANNEE	3 374	19	**3 393**
NORMANDIE	29 619	993	**30 613**
NOUVELLE AQUITAINE	19 352	3	**19 356**
OUEST	10 800	2 343	**13 143**
PANTIN	0	390	**390**
TOTAL	196 933	9 038	**205 971**

Autres informations sur le compte de résultat

RESULTAT EXCEPTIONNEL		
(Montants en K€)	**Situation au 31.12.2020**	**Situation au 31.12.2021**
Produits exceptionnels	**5 687**	**6 476**
Sur opérations de gestion	950	844
Sur opérations en capital	4 634	5 274
Reprises sur provisions, dépréciations et transfert de charge	103	358
Charges exceptionnelles	**2 153**	**2 181**
Sur opérations de gestion	1 561	529
Sur opérations en capital	132	1 340
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	460	312
Résultat exceptionnel	**3 534**	**4 295**

Produits exceptionnels

Le montant des produits exceptionnels s'élève à 6 476 K€ (5 687 K€ pour l'exercice 2020) soit une augmentation de + 788 K€.

Les éléments significatifs des produits exceptionnels pour 2021 sont :

- ✓ Des produits de cession d'éléments d'actifs pour 3 584 K€ (2 848 K€ pour 2020), dont 2 600 K€ qui concernent la cession d'un immeuble à Brest, 350 K€ à Ouzouer-des-Champs, 115 K€ à Troyes, 195 K€ de Serquigny et 216 K€ de Beuzeville ;
- ✓ Des quotes-parts de subventions d'investissement virées au résultat pour 1 689 K€ (1 785 K€ en 2020) (cf. annexe 7) ;
- ✓ Des produits sur exercices antérieurs : 488 K€ dont la régularisation définitive de la dotation modulée à l'activité 2020 pour 312 K€ sur Amilly ;
- ✓ D'autres produits exceptionnels sur opérations de gestion courante pour 311 K€ (gestion de l'antériorité sur l'ensemble des établissements) ;
- ✓ La reprise de provision sur la créance article 58 du CSSR de Brest pour 236 K€.

Charges exceptionnelles

Le montant des charges exceptionnelles s'élève à 2 181 K€ pour l'exercice 2021 contre 2 153 K€ pour l'exercice 2020 soit une diminution de - 28 K€.

Les éléments significatifs des charges exceptionnelles pour 2021 sont :

- ✓ Des valeurs nettes comptables pour 1 104 K€ suite à la cession d'éléments d'actifs susmentionnés, dont concernant la cession de Brest pour 213 K€, de Ouzouer-des-Champs pour 147 K€, Troyes pour 115 K€, de Serquigny pour 410 K€, et 110 K€ de Beuzeville ;
- ✓ D'autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion pour 430 K€ (gestion de l'antériorité sur l'ensemble des établissements) ;
- ✓ Des dotations aux provisions pour renouvellement d'immobilisations pour 215 K€ dont 131 K€ pour le projet immobilier de Cambrai et 84 K€ pour Cénac ;
- ✓ La valeur nette comptable de la créance article 58 du CSSR de Brest pour 236 K€.

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est excédentaire à hauteur de 4 295 K€ contre 3 534 K€ l'année dernière. Celui-ci s'explique notamment par le volume sur 2021 des cessions d'actifs immobiliers et les reprises de quotes-parts de subventions d'investissement virées au résultat.

TRANSFERT DE CHARGES

(Montants en K€)	Situation au 31.12.2020	Situation au 31.12.2021
Transfert de charges	**861**	**554**

Transferts de charges

Le montant des transferts de charges s'élève à 554 K€ sur l'exercice 2021 pour 861 K€ sur l'exercice 2020.

Ces produits correspondent essentiellement aux éléments suivants :

- ✓ Refacturation de charges de personnels pour 332 K€
- ✓ Indemnisation sur sinistres par assureurs pour 144 K€

Parmi les refacturations, apparaissent celles afférentes à des projets transverses portés par le Siège pour 206 K€, tels que Imago – Opale pour 78 K€, RGPD (Règlement général sur la protection des données) pour 45 K€, gestion des projets immobiliers pour 83 K€.

Autres informations

ANNEXE 14 : Contributions volontaires en nature

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE		
(Montants en K€)	**Situation au 31/12/2020**	**Situation au 31/12/2021**
Dons en nature	**-**	**13**
Presse écrite	59	70
Télévision	192	74
Radio	18	32
Sites web	5	-
Autres prestations en nature	-	107
Mécénat de compétences	74	325
Prestations en nature	**349**	**609**
Bénévoles	224	235
Bénévolat	**224**	**235**
TOTAL	**573**	**857**

Les principales Contributions Volontaires En Nature évaluées pour l'année 2021 sont les suivantes :

- ✓ Bénévolat dans le cadre du Projet Réseau des Réussites en lien avec les comités de bénévoles
- ✓ Mécénat de compétences (Réseau des Réussites région Auvergne Rhône Alpes, Education Nationale en Normandie, Mise à disposition de la société Orange)
- ✓ Mise à disposition d'espaces gracieux dans les médias pour la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH)
- ✓ Mise à disposition gratuite de 2 plateaux à Rennes (Meioza) avant acquisition du bâtiment par les Maisons de LADAPT

Informations complémentaires :

Le bénévolat LADAPT a été évalué sur la base d'un taux horaire équivalent au SMIC de 15 € de l'heure.

Des récapitulatifs des temps passés par les bénévoles ont été remontés et consolidés pour pouvoir valoriser le montant total.

Les mécénats de compétences sont valorisés grâce à un courrier de l'entreprise mettant à disposition des salariés précisant leurs salaires chargés.

L'évaluation des prestations de communication (presse, radio, télévision, sites web) a été réalisée au prix de revient communiqué par le donateur.

ANNEXE 15 : Engagements hors bilan relatifs aux crédits-baux et locations longue durée

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN							
(Montants en K€)	REDEVANCES PAYEES			REDEVANCES RESTANT A PAYER			
	A l'ouverture 2021	Payées 2021	Cumulées au 31/12/21	< à 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	TOTAL
Crédit-Bail	34 741	2 527	37 268	2 474	9 364	31 849	43 687
Location longue durée	5 481	2 074	7 555	1 703	3 826	6 365	11 894
TOTAL	**40 222**	**4 601**	**44 823**	**4 177**	**13 190**	**38 214**	**55 581**

Le montant des redevances payées inscrit dans la colonne "à l'ouverture 2021" correspond au montant déjà payé pour les crédits-baux et locations longue durée en cours au 31/12/2020, et ne fait plus état des contrats arrivés à échéance sur l'année 2020.

Le montant des redevances payées en 2021 (contrats en cours au 01/01/21 et les nouveaux contrats 2021), à hauteur de 4 601 K€, fait apparaître deux crédits-baux importants (49% du total des redevances payées en 2021 et 77% des redevances restantes à payer) :

- ✓ Redevance annuelle en crédit-bail de 1 553 K€ pour le bâtiment de Châtillon (reste à payer de 30 079 K€)
- ✓ Redevance annuelle en crédit-bail de 683 K€ pour le bâtiment de Lyon (reste à payer de 12 861 K€).

Les redevances à plus de 5 ans s'élèvent à 38 214 K€, principalement constituées :

- ✓ du reste à payer sur le bâtiment de Châtillon pour 22 364 K€
- ✓ du reste à payer sur le bâtiment de Lyon pour 9 446 K€
- ✓ du reste à payer sur le bâtiment de Naves pour 2 534 K€
- ✓ du reste à payer sur le bâtiment de Rennes pour 1 897 K€.

ANNEXE 16 : Hypothèques

ETAT des HYPOTHEQUES

(Montants en K€)

VIRAZEIL	**Capital restant dû au 31/12/2021 (emprunt) =**	**692 K€**
1. Promesse hypothécaire (1e rang) au profit du **CREDIT COOPERATIF** de : 610K€ 2. Engagement à signer une affectation hypothécaire au profit de **DEXIA**, à sa 1ère demande, de : 1 730 K€ *(engagements pris sur 50% des montants empruntés)*		
THIONVILLE	**Capital restant dû au 31/12/2021 (emprunt) =**	**253 K€**
1. Prénotation hypothécaire au profit de la **commune de Thionville** pour le prêt de **DEXIA** de : 1 054 K€		
TROUY	**Capital restant dû au 31/12/2021 (emprunt) =**	**873 K€**
1. Hypothèque de 1e rang au profit du **CREDIT COOPERATIF** de : 3 900 K€* * L'ADAPT a reçu de la part du crédit coopératif un engagement envers la caisse des dépôts pour 100% de l'emprunt		
CENAC	**Capital restant dû au 31/12/2021 (emprunt) =**	**3 074 K€**
1. Hypothèque de 1e rang au profit du **CREDIT COOPERATIF** de : 2 500 K€ *(engagement pris sur 50% du montant emprunté)*		
BRIASTRE	**Capital restant dû au 31/12/2021 (emprunt) =**	**222 K€**
1. Hypothèque de 1e rang au profit du **CREDIT MUTUEL** de : 500 K€		

ANNEXE 16 Bis : Fonds reportés liés aux legs et donations et impacts sur le résultat

FONDS REPORTES LIES AUX LEGS ET DONATIONS

(Montants en K€)	Situation au 31.12.2020	Augmentation	Diminution ou consommation	Situation au 31.12.2021
Dons Valence	25	0	3	23
Dons Clermont-Ferrand	0		0	0
Divers autres	1	0	1	0
Legs Moriaux	49	1		50
TOTAL	**76**	**1**	**4**	**73**

LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE : IMPACTS SUR LE RESULTAT

PRODUITS en K€	**96**
Montant perçu au titre d'assurances vie	
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9	92
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	4
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise sur provision pour charges sur legs ou donations	0
Autres produits sur legs ou donations	
CHARGES en K€	**1**
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	1
Dotation sur provision pour charges sur legs ou donations	
Autres charges sur legs ou donations	0
SOLDE DE LA RUBRIQUE	**95**

ANNEXE 17 : Les principales données sociales

Ventilation par catégorie de l'effectif moyen salarié à temps plein et à temps partiel (hors usagers d'ESAT et Education Nationale) :

L'effectif moyen sur 2021 est de 3 296 personnes pour 2 943 ETP.
Il se répartit à raison de 2 652 femmes et 644 hommes pour 2 353,5 ETP femmes et 589,9 ETP hommes.

LES EFFECTIFS AU 31/12/2021

→ Les effectifs de LADAPT (*hors personnel détaché de l'Education Nationale*) se répartissent comme suit :

- ***En nombre de personnes***

	Femmes	Hommes	TOTAL
CDI	2 355	587	2 942
CDD	297	57	354
Sous total Salariés	*2 652*	*644*	*3 296*
ESAT (TH)	406	657	1 063
Total	*3 058*	*1 301*	*4 359*

- ***En ETP (équivalent temps plein)***

	Femmes	Hommes	TOTAL
CDI	2 100,6	539,2	2 639,8
CDD	252,9	50,8	303,7
Sous total Salariés	*2 353,5*	*589,9*	*2 943,4*
ESAT (TH)	312,6	496,7	809,2
Total	*2 666,1*	*1 086,6*	*3 752,7*

LES VARIATIONS D'EFFECTIFS 2021 / 2020

	Femmes	Hommes	TOTAL	%
CDI	120	14	134	4,8%
CDD	1	-7	-6	-1,7%
Sous total Salariés	*121*	*7*	*128*	**4,0%**
ESAT (TH)	-14	-4	-18	-1,7%
Total	*107*	*3*	*110*	**2,6%**

	Femmes	Hommes	TOTAL	%
CDI	109	14	123,1	4,9%
CDD	-6	-10	-15,9	-5,0%
Sous total Salariés	*147,9*	*15,6*	*107,2*	**3,8%**
ESAT (TH)	-5	-7	-12,4	-1,5%
Total	*146,3*	*16,2*	*94,8*	**2,6%**

Au 31/12/2021, l'effectif se répartit à raison de :

- En nombre de personnes :
  - 2.942 CDI (2 355 femmes et 587 hommes)
  - 354 CDD (297 femmes et 57 hommes)
  - 1 063 usagers d'ESAT (406 femmes et 657 hommes)

Soit un total de 4 359 personnes inscrites à l'effectif de LADAPT au 31/12/2021

- En ETP :
  - 2 639.8 CDI (2 100.6 femmes et 539.2 hommes)
  - 303.7 CDD (252.9 femmes et 50.8 hommes)
  - 809.2 usagers d'ESAT (312.60 femmes et 496.7 hommes)

Soit un total de 3 752.7 ETP inscrits à l'effectif de LADAPT au 31/12/2021

- En moyenne annuelle :
  - 3 277 personnes
  - 2 914 ETP

Au 31/12/2021, la répartition des CDI en nombre de personnes entre les temps pleins et temps partiels est la suivante :

- 2 086 Temps plein (dont 1 609 femmes et 477 hommes)
- 856 Temps partiels (dont 746 femmes et 110 hommes)

Soit un total de 2 942 personnes inscrites à l'effectif de LADAPT au 31/12/2021

	Femmes	Hommes	TOTAL
Temps plein	1 609	477	2 086
Temps partiel	746	110	856
TOTAL	2 355	587	2 942

Ce qu'il faut retenir :

- Les effectifs ont augmenté en raison des effets d'entrée de périmètre ainsi que de la croissance de l'activité de LADAPT.
  - Fusion avec l'Association APG (CMPP SESSAD Saint Ouen) 44 salariés / 35.9 ETP
  - Apport partiel d'actif GEIST 21 (SAISMO DSI Saint-Lô) 4 salariés / 3.5 ETP
  - Création d'un SAMSAH sur Saint-Lô, 9 salariés / 8.5 ETP
  - Nouveaux appels à projets sur les établissements générant des recrutements, par exemple l'Emploi Accompagné
  - Ajustement des effectifs à la croissance régulière de l'activité.

- Peu d'évolution concernant le nombre de travailleurs d'ESAT, dont les effectifs sont en légère diminution en 2021. A noter que la diminution du nombre de travailleurs est dû notamment à la qualité de l'accompagnement de LADAPT qui a permis le retour vers le milieu ordinaire de travailleurs malgré la crise covid.

- Les frais de personnel enregistrent une augmentation de 4,9 M€ (+ 4,8% par rapport à 2020) en raison notamment de l'évolution des effectifs salariés (+3,5 %), des mesures d'augmentation des salaires sur le secteur sanitaire et médico-social (indemnités Ségur et Laforcade), ainsi que de l'évolution du point lié à la convention collective.

Les rémunérations les plus hautes sur 2021

La somme des 3 plus fortes rémunérations de LADAPT représente 335 405 € brut.

Les membres du Conseil d'Administration ne perçoivent aucune rémunération dans le cadre de leur fonction. Seuls d'éventuels frais sont remboursés sur présentation de justificatifs.

Autres informations

Honoraires des commissaires aux comptes :

Les honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat s'élèvent pour l'exercice 2021 à :

- ✓ 96 228 € TTC au titre du contrôle légal des comptes.
- ✓ 0 € au titre des Services Autres que la Certification des Comptes (SACC).

ANNEXE 18 : Compte d'emploi des ressources

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

LADAPT fait appel public à la générosité au regard de l'article 3 de la loi du 7 août 1991.

Dans ce cadre, sont présentés ci-dessous

- ✓ un compte de résultat par origine et destination défini à l'article 432-2 (dit CROD) ;
- ✓ un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991 défini à l'article 432-17 (dit CER) ;
- ✓ les informations nécessaires à leur bonne compréhension.

Les règles de gestion et d'établissement des tableaux sont décrites dans les paragraphes ci-après constituant l'annexe du CER. Elles ont fait l'objet de décision en conseil d'administration.

Les différents tableaux sont présentés en milliers d'€.

Définition des missions sociales

Conformément à ses statuts, LADAPT a pour objet :

- ✓ D'inspirer et de susciter les réformes de structures sociales et de soutenir toute initiative destinée à favoriser l'insertion sociale et professionnelle, des personnes (enfants ou adultes) malades, handicapées ou en grandes difficultés d'insertion ;
- ✓ De créer et d'administrer toute structure susceptible de favoriser cette action ;
- ✓ De soutenir l'étude et la recherche concernant tous les problèmes de réadaptation et d'insertion sociale professionnelle ;
- ✓ De lutter contre toutes les formes de discrimination en raison du handicap ou d'un état de santé dans tous les domaines de la vie sociale et professionnelle.

Les missions sociales se déclinent précisément afin de pouvoir en rendre compte aux donateurs.

Elles sont regroupées dans les actions suivantes :

- ✓ Accompagner
- ✓ Eduquer
- ✓ Soigner
- ✓ Insérer
- ✓ Former
- ✓ Interpeler et sensibiliser

Répartition des produits par origine

1) Les ressources financières issues de la générosité publique se composent :

- des cotisations sans contrepartie perçues auprès des adhérents
- des dons collectés auprès des particuliers, qu'ils soient affectés ou non affectés. Ils comprennent les éventuels produits reçus des ventes de dons en nature.
- du mécénat d'entreprise, qu'il soit affecté ou non affecté
- des legs et donations, qu'ils soient affectés ou non affectés
- d'autres produits tels que la quote-part de générosité reçue d'autres organismes, les revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (les redevances d'actifs incorporels, les loyers, les produits

financiers, les plus ou moins-values de cessions de ces actifs à l'exclusion des plus ou moins-values relatives aux biens reçus par legs ou donation destinés à être cédés).

2) Les produits non liés à la générosité du public se composent :
   - des parrainages des entreprises
   - des contributions financières sans contrepartie. Ce sont les contributions financières reçues d'autres entités.
   - d'autres produits tels que les ventes de marchandises et de prestations de services (notamment les prestations de services aux usagers, les ventes des ESAT), les revenus des actifs non issus de la générosité du public, les loyers, les remboursements de frais de personnels ou de frais de formation, les produits financiers ou les plus ou moins-values de cession d'actifs.

3) Les subventions et autres concours publics comprennent les produits de la tarification, les dotations, les subventions, les aides aux postes, les actions conventionnelles (à l'exception de ceux du Service Entreprise) et les quotes parts de reprise au compte de résultat des subventions d'investissement.
   Ils ne sont pas considérés comme des ressources issues de la générosité du public.

4) Les reprises sur provisions et dépréciations concernent les provisions réglementées, les provisions pour risques et charges et les dépréciations constatées sur les immobilisations ou actifs circulants.
   La quote part afférente aux biens reçus par legs ou donations est identifiée dans la colonne dédiée. Il s'agit des reprises de provisions pour charges sur legs ou donations et des reprises pour dépréciation des actifs reçus par legs ou donations.

5) L'utilisation des fonds dédiés antérieurs concernent les fonds dédiés de toute nature : sur concours publics, sur subvention d'exploitation, sur contributions financières, ou sur ressources liées à la générosité du public.
   La quote part afférente aux biens reçus par legs ou donations est identifiée dans la colonne dédiée.

Affectation des charges aux rubriques du compte d'emploi des ressources

Les charges sont présentées par destination selon 6 rubriques :

- ✓ Missions sociales,
- ✓ Frais de recherche de fonds,
- ✓ Frais de fonctionnement,
- ✓ Dotations aux provisions et dépréciations,
- ✓ Impôts sur les bénéfices,
- ✓ Reports en fonds dédiés de l'exercice.

Par principe, les coûts affectés aux missions sociales représentent l'ensemble des coûts directs et indirects qui disparaîtrait si la mission sociale n'était pas réalisée.

1) Les coûts des missions sociales :
   - Ils sont constitués des coûts de l'ensemble des établissements gérés par l'association, ainsi que des coûts du siège de Pantin liés à la mission « Interpeller et Sensibiliser » directs ou identifiés au moyen de clés de répartition appliquées en fonction de la nature des charges engagées et des actions menées, ainsi que des charges relatives aux salariés impliqués dans ces missions (y compris charges employeurs et coûts de structure y afférent répartis au prorata du temps affecté).
   - Les missions sociales sont réalisées en France essentiellement, mais quelques actions sont réalisées sur le territoire Européen dans le cadre des actions réalisées en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap.
   - Les charges affectées aux missions sociales, relatives aux établissements sanitaires ou médico-sociaux, ne sont pas considérées comme finançables par les ressources issues de la générosité du public. Par

différence, les charges affectées aux missions sociales, relatives aux établissements sous gestion propre de l'association (notamment Actions conventionnelles, Association, Service Entreprise) sont considérées comme finançables par les ressources issues de la générosité du public, dans la limite des ressources collectées.

2) Les frais de recherche de fonds (privés ou publics) sont composés de :

- La masse salariale des salariés du siège social de Pantin dédiés à la recherche de fonds, y compris les coûts de structure y afférent répartis au prorata du temps affecté,
- Des dépenses dédiées à la recherche de fonds directement ou indirectement, en fonction de la nature des charges engagées et des actions menées.
- Les charges affectées à la recherche de fond sont considérées comme finançables par les ressources issues de la générosité du public, dans la limite des ressources collectées.

3) Les frais de fonctionnement comprennent :

- Des frais du Siège au sens de l'autorisation des frais de siège obtenue par LADAPT dans le cadre de ses activités réglementées (correspondant au dispositif législatif prévu au chapitre VI de l'article L.314-7 du CASF), correspondant aux services liés à la gestion, accompagnement et conseil aux établissements ; ceci inclut l'ensemble des coûts relatif au personnel du siège de Pantin (Masse salariale, charges employeurs et coûts de structure y afférent).
- Des coûts de personnel des fonctions supports de Pantin (hors quote-part des frais de personnel identifié dans la partie « autorisation de frais de siège », y compris les charges employeur), auxquels sont affectés les coûts de structure et de fonctionnement répartis en fonction du code analytique ;
- Des coûts de réunions d'instances et de communication institutionnelle ;
- Des autres dépenses qui ne concourent ni aux missions sociales ni à la recherche de fonds.
- Les charges affectées aux frais de fonctionnement, relatives au Siège social tel qu'autorisé par le CASF, ne sont pas considérées comme finançables par les ressources issues de la générosité du public. Par différence, les charges affectées aux frais de fonctionnement, relatives aux autres services de Pantin que celui du siège social tel qu'autorisé par le CASF, sont considérées comme finançables par les ressources issues de la générosité du public, dans la limite des ressources collectées.

4) Les dotations aux provisions et dépréciations concernent les provisions réglementées, les provisions pour risques et charges et les dépréciations constatées sur les immobilisations ou actifs circulants.

La quote part afférente aux biens reçus par legs ou donations est identifiée dans la colonne dédiée. Il s'agit des dotations aux provisions pour charges sur legs ou donations et des dotations pour dépréciation des actifs reçus par legs ou donations.

5) L'impôt sur les bénéfices n'est pas considéré comme finançable par les ressources issues de la générosité du public.

6) Les reports en fonds dédiés de l'exercice concernent les fonds dédiés de toute nature : sur concours publics, sur subventions d'exploitation, sur contributions financières, ou sur ressources liées à la générosité du public.

La quote part afférente aux biens reçus par legs ou donations est identifiée dans la colonne dédiée.

Contributions volontaires en nature : Répartition des produits par origine et affectation des charges par destination aux rubriques du compte d'emploi des ressources

Les contributions volontaires en nature sont présentées à l'annexe 14 des présents états financiers. Elle présente notamment leur valorisation et leur répartition par nature (bénévolat, prestations en nature, dons en nature).

Comme les produits, les contributions volontaires en nature reçues sont présentées dans le compte emploi des ressources en fonction de leur origine : liées à la générosité du public, non liées à la générosité du public ou concours publics.

Comme les charges, l'utilisation de ces contributions volontaires en nature est affectée en fonction de leur destination : missions sociales, recherche de fond, fonctionnement.

Financement des emplois par les ressources issues de la générosité du public

Les ressources affectées par les financeurs et donateurs (subventions, ressources issues de la générosité du public) financent les emplois pour lesquels elles ont été octroyées.

Les ressources issues de l'appel public à la générosité non affectées financent par ordre de priorité les emplois suivants :

- ✓ Frais d'appel des fonds ;
- ✓ Frais de fonctionnement ;
- ✓ Missions sociales.

Fonds dédiés liés à la générosité publique

Le tableau de variation des fonds dédiés est présenté à l'annexe 10 des présents états financiers. Il présente notamment le montant des fonds dédiés liés à la générosité du public en début et en fin d'exercice, ainsi que les variations de l'année.

Celui des fonds reportés est présenté en annexe 16 Bis des présents états financiers.

Les immobilisations

Les immobilisations acquises par LADAPT ne sont pas financées sur les ressources issues de la générosité du public.

1ERS TABLEAUX : RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LES RUBRIQUES DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Tableau de rapprochement entre les charges du compte de résultat et les rubriques du compte de résultat par origine et destination (colonne 1 du CROD) (en K€)

	Missions sociales				Frais recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotation provisions et dépréciations	Impôt sur les bénéfices	Reports en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT	Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs	
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger										
	par l'organisme	Versement à d'autres organismes	par l'organisme	Versement à d'autres organismes	Générosité du public (GP)	Autres ressources						Autres produits liés à la GP	Autres produits non liés à la GP
Achats de marchandises	1 861		0		0		0				1 861		
Variation de stock	112		0		0		0				112		
Autres achats et charges externes	56 808		9		165		1 933				58 916		
Aides financières	0		0		0		0				0		
Impôts, taxes et versements assimilés	12 769		0		17		587				13 373		
Salaires et traitements	102 682		32		88		3 663				106 466		
Charges sociales	42 627		18		40		1 965				44 650		
Dotations aux amortissements et dépréciations	8 683		0		12		100	273			9 068		
Dotations aux provisions	0		0		0		0	3 258			3 258		
Reports en fonds dédiés	-381		381		0		0			8 774	8 774		
Autres charges	454		0		0		5				460		
Charges financières	774		0		0		0	0			774		
Charges exceptionnelles	1 205		0		7		662	307			2 181	0	1 340
Participations des salariés aux résultats	0		0		0		0				0		
Impôts sur les bénéfices	3								39		42		
Total	**227 596**	**0**	**441**	**0**	**329**	**0**	**8 916**	**3 838**	**39**	**8 774**	**249 933**	**0**	**1 340**

Tableau de rapprochement entre les contributions volontaires du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination (colonne 1 du CROD) (en K€)

	Missions sociales		Frais recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					**0**
Mises à disposition gratuite de biens	13				**13**
Prestations en nature	609				**609**
Personnel bénévole	235				**235**
TOTAL	**857**	**0**	**0**	**0**	**857**

2EME TABLEAU : COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION (en K€)	EXERCICE 31/12/2021		EXERCICE 30/12/2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	**268**	**268**	**324**	**324**
1.1 Cotisations sans contrepartie	**24**	**24**	**21**	**21**
1.2 Dons, legs et mécénat	**242**	**242**	**293**	**293**
- Dons manuels non affectés	87	87	64	64
- Dons manuels affectés	48	48	46	46
- Legs, donations et assurances-vie	91	91	0	0
- Mécénat	15	15	183	183
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	**2**	**2**	**10**	**10**
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	**24 009**		**20 492**	
2.1 Cotisations avec contrepartie	**0**		**0**	
2.2 Parrainage des entreprises	**0**		**0**	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	**18**		**10**	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	**23 991**		**20 481**	
3 - SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	**224 012**		**214 211**	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	**3 562**	**0**	**3 460**	**0**
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	**4 160**	**19**	**2 957**	**28**
TOTAL	**256 010**	**287**	**241 443**	**352**

CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	**228 037**	**55**	**211 262**	**63**
1.1. Réalisées en France	**227 697**	**55**	**211 070**	**63**
- Actions réalisées par l'organisme	227 697	55	211 070	63
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2. Réalisées à l'étranger	**340**	**0**	**192**	**0**
- Actions réalisées par l'organisme	340	0	192	0
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	**329**	**208**	**342**	**254**
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	329	208	342	254
2.2. Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	**8 916**	**0**	**7 667**	**0**
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	**3 838**	**0**	**5 762**	**0**
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	**39**		**32**	
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	**8 774**	**24**	**5 690**	**35**
TOTAL	**249 933**	**287**	**230 756**	**352**

EXCEDENT (+) OU DEFICIT (-)	**6 078**	**0**	**10 687**	**0**

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (en K€)	EXERCICE 31/12/2021		EXERCICE 30/12/2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	**857**	**857**	**573**	**573**
Bénévolat	235	235	224	224
Prestations en nature	609	609	349	349
Dons en nature	13	13	0	
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE	**0**		**0**	
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	**857**	**857**	**573**	**573**

CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	**857**	**857**	**573**	**573**
Réalisées en France	857	857	573	573
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL	**857**	**857**	**573**	**573**

3EME TABLEAU : COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

EMPLOIS PAR DESTINATION (en K€)	EXERCICE 31/12/2021	EXERCICE 30/12/2020	RESSOURCES PAR ORIGINE (en K€)	EXERCICE 31/12/2021	EXERCICE 30/12/2020
EMPLOIS DE L'EXERCICE			**RESSOURCES DE L'EXERCICE**		
1 - MISSIONS SOCIALES	**55**	**63**	**1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC**	**268**	**324**
1.1. Réalisées en France	**55**	**63**	**1.1 Cotisations sans contrepartie**	**24**	**21**
- Actions réalisées directement	55	63	**1.2 Dons, legs et mécénat**	**242**	**293**
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	0	0	- Dons manuels non affectés	87	64
1.2. Réalisées à l'étranger	**0**	**0**	- Dons manuels affectés	48	46
- Actions réalisées par l'organisme	0	0	- Legs, donations et assurances-vie	91	0
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	0	0	- Mécénat	15	183
			1.3 Autres produits liés à la générosité du public	**2**	**10**
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	**208**	**254**			
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	**208**	**254**			
2.2. Frais de recherche d'autres ressources	**0**	**0**			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	**0**	**0**			
TOTAL DES EMPLOIS	**262**	**317**	**TOTAL DES RESSOURCES**	**268**	**324**
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	**0**	**0**	**2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS**	**0**	**0**
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	**24**	**35**	**3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS**	**19**	**28**
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	**0**	**0**	**DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE**	**0**	**0**
TOTAL	**287**	**352**	**TOTAL**	**287**	**352**

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	**0**	**0**
(+) Excédent ou (-) Insuffisance de la générosité du public	**0**	**0**
(-) Investissements ou désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	**0**	**0**

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (en K€)	EXERCICE 31/12/2021	EXERCICE 30/12/2020		EXERCICE 31/12/2021	EXERCICE 30/12/2020
EMPLOIS DE L'EXERCICE			**RESSOURCES DE L'EXERCICE**		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	**857**	**573**	**1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC**	**857**	**573**
Réalisées en France	857	573	Bénévolat	235	224
Réalisées à l'étranger	0	0	Prestations en nature	609	349
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	**0**	**0**	Dons en nature	13	0
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	**0**	**0**			
TOTAL	**857**	**573**	**TOTAL**	**857**	**573**